User Report

Solicitor General
Canada

Canada

102-04262/

Report for the Ministry of the Solicitor General Canada

by

Julian V. Roberts
Department of Criminology
University of Ottawa

Fear of Crime and Attitudes to Criminal Justice in Canada:

A Review of Recent Trends[1]

2001 - 02

November 2001

---

[1] I am grateful to the following individuals for assistance in compiling the surveys reviewed in this report: Vicki Jasperse; Sue Gardner-Barclay; Nathalie Quann; Antonia Sly; Cynthia Benjamin.

The views expressed herein are solely those of the author. This document is available in French. Ce rapport est disponible en français sous le titre: *La peur du crime et les attitudes à l'égard de la justice pénale au Canada : Bilan des dernières tendances*

Also available on the Solicitor General Canada's Internet Site http://www.sgc.gc.ca

Public Works and Government Services Canada, 2001
Cat. No.: JS42-99/2001
ISBN: 0-662-66031-5

Table of Contents

Executive Summary i

Purpose of Report 1
Overview 1

I. FEAR OF CRIME 2
International comparisons 5
Explaining declining levels of fear 7
Summary 7

II. PERCEPTIONS OF CRIME AS A SOCIAL PROBLEM 8
1. Perception of crime as a government priority 8
2. Importance of crime as a social problem 11
Crime in the local community 13
Crime as a priority 13
"Prompted" Responding to crime as a problem 13
Crime in everyday life 15
Summary 15

III. PERCEPTIONS OF CRIME TRENDS 16
Optimism with respect to the future 18
Consequences of changing perception of crime rates 18
Summary 18

IV. ATTITUDES TO PUNISHMENT-RELATED ISSUES 19
Support for capital punishment 19
Confidence in the courts 20
Attitudes towards parole 20
Fear of crime and punitive attitudes 22
Victimization history and attitudes towards the use of incarceration 22

V. RESPONDING TO PUBLIC MISPERCEPTIONS ABOUT CRIME 24
Targeting audiences 24
Styles of communication 25
Role of the news media 25
Use of spokespersons to communicate information about crime and justice 26

REFERENCES 27

FEAR OF CRIME AND ATTITUDES TO CRIMINAL JUSTICE IN CANADA: A Review of Recent Trends

Executive Summary

This report summarizes recent trends with respect to fear of crime and attitudes to criminal justice in Canada. It is based on a review of all recent research, including quantitative surveys and qualitative research such as focus groups. The goal of the report was to describe historical trends and to explore the relationship between fear of crime and attitudes towards criminal justice issues, particularly correctional subjects. Complete references to findings reported in this summary can be found in the main report.

1. Fear of Criminal Victimization

Although fear of victimization can be measured in a number of ways, the most frequently-posed question about fear of crime in Canada and elsewhere is the following: "*Is there anywhere in your neighbourhood that you are afraid to walk at night*?" This question has been used on surveys for the past 40 years.

- Between 1976 and 1998, the percentage responding affirmatively has never attained one-third and never fallen below 22%on Environics polls.

Although there is little overall variation, there are substantial gender differences: on every administration of these surveys women reported higher levels of concern about criminal victimization, although they report similar rates of victimization.

- Almost two-thirds of women reported feeling somewhat or very worried waiting or using public transportation after dark, compared to 29% of men.

A slightly different fear question has been repeatedly posed by Gallup Canada: "*Is there any area around where you live, that is to say within a couple of kilometres, where you would be afraid to walk at night?*" There is a clear consistency with the Environics surveys: the percentage expressing fear was lower in 2000 than for many years. In addition, levels of fear have generally been consistent over the past few decades: 29% expressed fear of walking at night in 1970, and 27% 30 years later. The trend can be seen in Figure 1.

Figure 1: Responses to Fear of Walking at night Question (Gallup, 1970-2000)

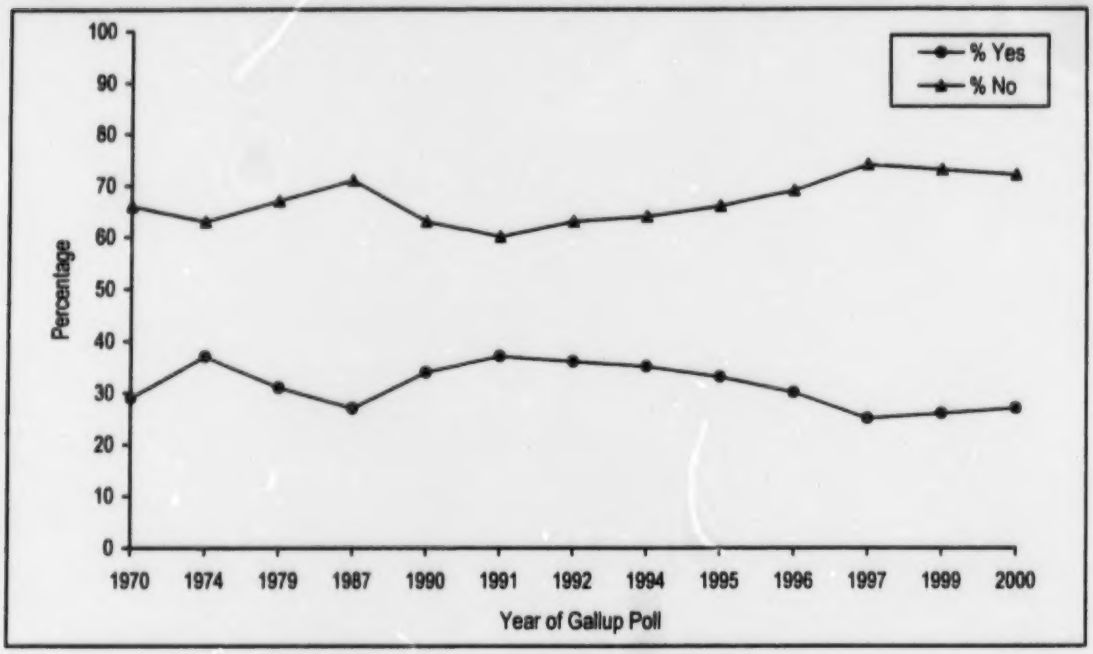

The latest administration of the General Social Survey (GSS) conducted by Statistics Canada showed an increase in the already high percentage of people reporting satisfaction with their levels of safety.

- The percentage of respondents responding that they felt "very safe" walking at night in their neighbourhood was 40% in 1988, 39% in 1993 and 43% in 1999.

- In 1999, three-quarters of the sample reported that they walk alone in their neighbourhood after dark, and almost nine out of ten (88%) reported feeling very or reasonably safe in doing so; this is an increase from 84% in 1993.

Summary

Most people report feeling safe from crime, although clearly there is important variation in terms of perceptions of safety. Levels of fear of crime have remained fairly stable over the past few years, although it appears that the percentage of respondents reporting that they are afraid has declined recently. This may be a response to the declining crime rates, and changing public perceptions of those rates.

2. Perception of Crime as an Important Problem

One way of understanding the importance of crime as a social problem is to see how Canadians rank crime in relation to other issues such as the national debt, health care or unemployment. The general finding is that when asked to rate the comparative seriousness of the problem in this way, crime lags far behind other issues.

- Less than one-third stated that they were "very concerned" about crime, compared to 69% when asked about health care and 58% when asked about child poverty. There has been little change over the past decade in the place that crime occupies in rankings of concern.

- Over the past 15 years, the percentage of the public identifying crime as the most important problem has never exceeded 5% or dropped below 2%.

- When asked, unprompted, to identify the issues that Canada's leaders should be most concerned about, crime was cited by 5% of respondents in 2001, an increase from the average of 2% in 1990-93, and a decrease from the average of 7% over the years 1995-1999. Figure 2 presents the historical record of responses to this question.

Figure 2: Percentage identifying issue that Canada's leaders should be concerned about

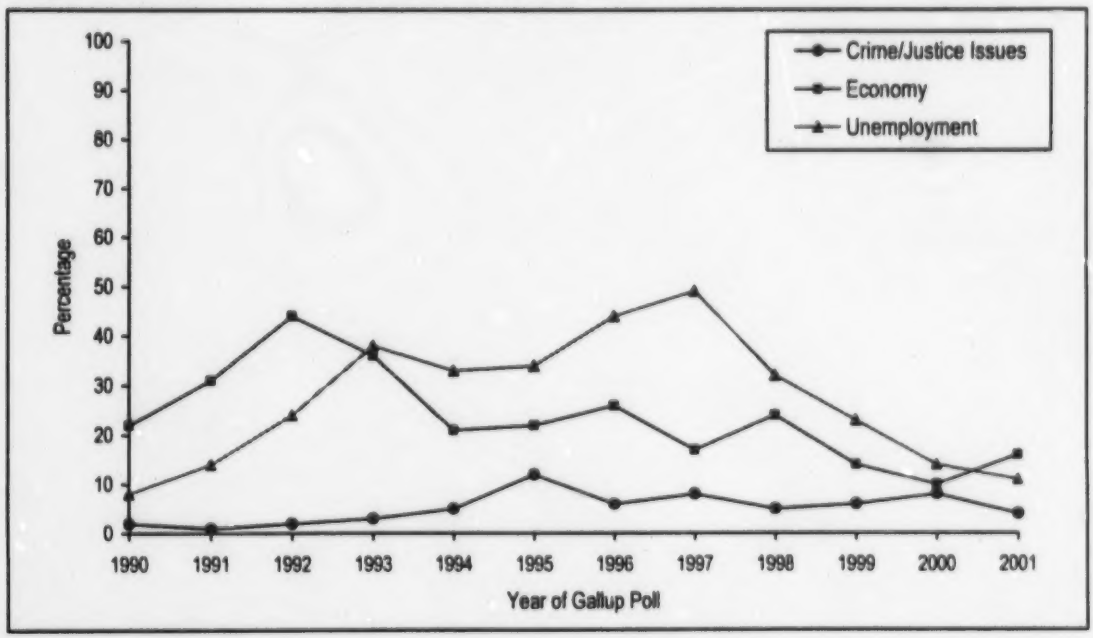

Summary

Taken together, the surveys conducted over the past few years suggest that in comparison with other social issues, particularly health care and the economy, crime does not generate high levels of public concern. When respondents are prompted to consider crime, the issue becomes more important, but this may not be the optimal way to measure public opinion. There is some evidence from several polls that concern over crime has been declining recently.

3. Perceptions of Crime Trends

The general finding from opinion surveys conducted in several countries over the past few decades is that most people believe that crime rates are rising, regardless of actual trends. For example, in 1994, a national survey found that over two-thirds (68%) of Canadians believed that crime rates had increased over the previous five years. In reality, crime statistics in 1994 showed a 5% decline, the third consecutive drop in police-recorded crime. With respect to violent crime, the contrast between public perception and reality was even more striking. In 1994 the violent crime rate declined by the largest margin since 1962, when the UCR began. Despite this, almost half the polled public thought that there had been a "great increase" in violent crime and a further 43% believed that there had been a moderate increase.

This perception of increasing crime rates appears to be changing, perhaps in response to the official crime statistics that have been declining now for eight consecutive years. This can be demonstrated with respect to adult and youth crime rates:

- A representative survey of Kingston residents conducted in 2000 found that just over half the sample believed that crime rates were decreasing or "staying about the same".
- Less than one-third of respondents to a survey in 2000 were of the opinion that youth crime rates *in their neighbourhoods* had increased over the past five years.
- In 1999, 29% believed that crime in their neighbourhood had increased over the past five years; in 1993, almost half the sample held this opinion.
- The most recent GSS found that over half (54%) of Canadians believed that crime levels in their neighbourhood had stayed the same over the previous 5 years. Only 43% held this view on the previous administration of the GSS in 1993.

Summary

For many years, most Canadians held the view that crime rates were increasing, regardless of the trends in crime statistics recorded by the police or victimizations surveys. There is evidence that this view is now changing; members of the public appear to have begun to absorb the reality that crime rates are declining.

4. Attitudes to Criminal Justice Issues

There is evidence of some shifting in Canadians' attitudes towards certain key criminal justice issues. Canadians appear less supportive of "Get tough" policies, and more supportive of liberal criminal justice programs such as parole:

- The percentage of the public endorsing capital punishment has fallen to a historic low of 52%, down from 73% in 1987.

- The percentage strongly supporting capital punishment declined from 46% in 1987 to 27% in 2001.

- % of public supporting parole (rather than flat-time sentencing) is high, and rising: in 1998, 75% of public favoured parole; in 2001, support for parole rose 5% to 80%.

Although conditional release has historically attracted a great deal of public criticism, a survey conducted in 2000 found very high levels of support for parole:

- fully 85% of respondents agreed with the statement that "*It is safer to gradually release offenders into society under supervision than to release them without conditions at the end of their sentence.*" Of these, almost two-thirds strongly agreed with the statement, and only 5% disagreed "strongly".

5. Fear of Crime and Attitudes to the Criminal Justice System

One of the most recent studies drew upon the 1993 GSS data (see Sprott & Doob, 1997). The general conclusion of that study was that a significant relationship existed between fear levels and the valence of attitudes towards the criminal justice system: respondents reporting high levels of fear were significantly more likely to hold negative views of the police and the courts.

6. Victimization History and Attitudes towards the Use of Incarceration

One recent research report explored the relationship between victimization history, which might be said to affect fear of victimization, and attitudes towards the use of incarceration. This research analysed data from the 1999 GSS and found that fear was a significant predictor of punitiveness: respondents scoring high on a "fear index" were more likely to favour the imposition of imprisonment on offenders described in brief scenarios. Victimization history, whether it involved a violent crime or not, was not a significant predictor of attitudes towards the use of imprisonment.

Purpose of report

This brief report summarizes recent trends with respect to fear of crime and attitudes towards criminal justice in Canada.[2] It is based on a review of all available quantitative surveys and qualitative research studies (such as focus groups). Much of this research was commissioned by the federal Ministry of the Solicitor General or the Department of Justice Canada; other findings come from survey research companies such as Environics or Gallup Canada that repeatedly survey the views of the Canadian public on specific criminal justice issues.

The goal of the report was to describe historical trends and to explore the relationship between fear of crime and attitudes towards criminal justice issues, with particular emphasis on correctional subjects. Unfortunately, comparisons over time are not always possible for correctional issues. (For example, the 1999 General Social Survey asked a number of questions about parole, but these items were not employed on the previous administrations of the GSS.)

Generally speaking, studies have explored fear of crime or attitudes towards crime policies; few studies have permitted exploration of the relationship between fear and support for issues such as parole, or community corrections. The focus here is on aggregate and historical trends; little discussion is provided with respect to demographic variation except where differences are particularly striking. (For example, there are important demographic differences with respect to fear of criminal victimization). Additionally, this report does not seek to make detailed comparisons between trends in Canada and other jurisdictions, although some limited international data are presented.

Overview

Part I examines trends with respect to fear of crime. Parts II and III deal with what might be termed "perceptual" issues, including the importance of crime as a social policy priority for the government and public perceptions of crime trends. Part IV describes trends in public attitudes towards punishment issues and the complex relationship between fear of victimization and attitudes to specific criminal justice issues. Part V concludes with some recommendations to increase public knowledge of crime trends and to reduce levels of fear of victimization.

---

[2] For reviews of public opinion with respect to crime and criminal justice in Canada and elsewhere, the reader is directed to the following publications: Cullen, Fisher & Applegate, 2000; Hung & Bowles, 1995; Roberts, 1992; Roberts, 1995; Roberts and Stalans, 1997.

I. FEAR OF CRIME

There are several ways of measuring fear of crime. The most frequently posed question about fear of crime in Canada and elsewhere is the following: "*Is there anywhere in your neighbourhood that you are afraid to walk at night*?" This question has been used on surveys for the past 40 years. Results indicate little variation from year to year, but substantial gender differences constantly emerge, with female respondents reporting higher levels of fear and higher rates of fear and avoidance behaviours:[3]

- Between 1976 and 1998, the percentage responding affirmatively has never attained one-third and never fallen below 22% on Environics polls (Environics Canada, 1998).

- The 2000 Earnscliff survey found that over 80% of the respondents stated that they felt "very safe" or "reasonably safe" walking alone after dark in their neighbourhoods.

A slightly different question has been repeatedly posed by Gallup Canada: "*Is there any area around where you live, that is to say within a couple of kilometres, where you would be afraid to walk at night?*" The percentage responding affirmatively to this question is slightly higher, but there is little variation seen over time in either of the surveys. Standing at 27% in 2000, the percentage has remained fairly constant with the first benchmark measure in 1970. The percentage was lower in 2000 than for many years, and the responses to this question have generally been consistent: 29% reported being afraid in 1970, and 27% 30 years later, as can be seen in Table 1.

[3] In her multivariate analysis of demographic variation using the International Crime Victimization Survey, Quann (2001) reports that only victimization experience, town size and gender were significantly associated with fear levels; see also Hung and Bowles, 1995 for discussion of demographic variation.

Table 1:

Responses to Fear of Walking at night Question (1970-2000)

Year	% responding Yes	% No
2000	27	72
1999	26	73
1997	25	74
1996	30	69
1995	33	66
1994	35	64
1992	36	63
1991	37	60
1990	34	63
1987	27	71
1979	31	67
1974	37	63
1970	29	66
Average	*31%*	*67%*

Note: table excludes unsure/ don't know responses; Source: Gallup Canada.

Table 1 suggests that public levels of fear of victimization have diminished somewhat in recent years. The average percentages reporting that they were afraid is lower in the later period (1997-2000) than the earlier (1970-79): 26% compared to 32%. The 2000 Gallup survey also generated important gender differences: 41% of women, but only 12% of men expressed fear of walking at night in their neighbourhood.[4] Both statistics reflect declines from previous years.

---

[4] This heightened level of fear among women generalises to include others: women are significantly more concerned (than are men) about the safety of their children (see Palmer, 1997).

Similar trends emerge from other surveys of the Canadian public. Environics Research has also tracked the fear issue, by means of a somewhat simpler question: "*Are you ever afraid to walk at night in your neighbourhood*?" Responses to this question have been equally stable, with the percentage responding affirmatively falling to 27% in 1998. The percentage of "yes" responses to this question never attained one-third, or declined below 22% over the period 1976 to 1998 (Environics Research, 1998).

Further evidence of a growing sense of personal safety among Canadians emerges from consecutive surveys conducted in 1999 and 2000 by Earnscliff. These polls revealed an increase in the percentage of respondents who reported feeling "very safe" (from 28% to 40%; see Earnscliff Research and Communications).

Although it is not an annual victimization survey (like the British Crime Survey), the General Social Survey (GSS) provides the most reliable indicator of Canadians' self-reported levels of fear. The question regarding fear is slightly different: respondents are asked to indicate how safe they feel walking at night in their neighbourhood. The latest administration of the GSS showed an increase in the percentage of people reporting satisfaction with their levels of safety. There are 3 available administrations of the GSS: 1988; 1993;1999.

- The percentage of respondents responding that they felt "very safe" walking at night in their neighbourhood was 40% in 1988, 39% in 1993 and 43% in 1999 (Hung & Bowles, 1995; Gartner & Doob, 1994; Besserer & Trainor 2000).

- In 1999, three-quarters of the sample reported that they walk alone in their neighbourhood after dark, and almost nine out of ten (88%) reported feeling very or reasonably safe in doing so; these levels represent an increase from 84% in 1993.

- In response to a general question (*"How do you feel about your safety from crime*?"), 44% of respondents reported being very satisfied in 1999, up from 40% in 1993.

- The GSS also asked respondents about "avoidance behaviours". Responses in 1999 indicated that fewer Canadians felt it necessary to change their behaviour. Thus 27% of respondents stated that they "changed my activities or avoided certain places", down from 31% in 1993 (Besserer & Trainor, 2000).

- It is important to note that there were no differences between 1993 and 1999 with respect to the percentage of Canadians who report installing security hardware in their homes, taking a self-defence course or getting a dog for protection. In 1993, 21% reported having installed security hardware; the figure in 1999 was approximately the same (22%).[5] These results suggest that the increased levels of personal safety have not come about as a result of significant shifts in personal lifestyles.

Finally, it should be noted that levels of fear of crime vary considerably across Canada. Thus the 2000 Gallup survey found that the percentage of respondents who expressed fear at walking at night varied from a low of 14% in Atlantic Canada to a high of 39% in British Columbia (Gallup, 2000). In Vancouver, 53% of respondents stated they were afraid of walking at night, compared to 34% in Montreal.

International Comparisons

The International Crime Victimization Survey (ICVS) provides historical trends with respect to levels of fear. As with the other surveys discussed here, respondents were asked if they felt afraid walking in their neighbourhood at night. The two most recent administrations were conducted in 1996 and 2000. Comparison of responses to the fear of walking at night question reveals lower levels of fear in 2000 than 1996 (see Quann, 2001, Table 4). The ICVS also permits international comparisons with respect to fear levels. Results from the 2000 survey demonstrate that levels of fear are lower in Canada than many other western nations (see also van Dijk and Mayhew, 1997). Only three countries recorded lower levels of public fear (see Table 2).

[5] The percentages reporting having taken a self-defence course or having obtained a dog were much lower: 3% in both 1993 and 1999.

Table 2:

International Ranking of Fear Levels

Jurisdiction	Rank in terms of public levels of fear
Switzerland	1
Portugal	2
Poland	3
Japan	4
Australia	5
Belgium	6
England and Wales	7
Spain	8
France	9
Northern Ireland	10
Scotland	11
Canada	*12*
Netherlands	13
U.S.A.	14
Finland	15

Source: International Crime Victimization Survey (derived from Quann, 2001)

Explaining declining levels of fear

Research in the field has yet to fully explain changes in public levels of fear of victimization over time. There is some empirical support for the intuitive proposition that there is a positive relationship between victimization experience and levels of fear. The two most likely explanations for declining levels of fear of crime in Canada would appear to be (a) declining *actual* victimization rates; (b) changing perceptions of crime trends across the country (see later sections of this paper). Simply put, if Canadians are less likely to become victims, and are more likely to perceive crime rates to be falling, they are also more likely to report feeling safe. Both experience and perception therefore appear to play a role in determining levels of fear.

Summary

Most people report feeling safe from crime, although clearly there is important variation in terms of perceptions of safety. Levels of fear of crime have remained fairly stable over the past few years, although it appears that the percentage of respondents reporting that they are afraid has declined recently. As well, there has been a drop in the percentage of Canadians who feel it necessary to engage in "avoidance behaviours" in order to protect themselves from becoming a crime victim. The decreased levels of fear may be a response to the falling crime rates, and changing public perceptions of those rates.

II. PERCEPTIONS OF CRIME AS A SOCIAL PROBLEM

1. Perception of crime as a government priority

We begin with "Top of the Mind" responses to the following question: "*Thinking about the issues facing Canada today, which one would you say the Government of Canada should focus on most*?". Crime does not place very high, as the following results in Table 3 reveal.

Table 3:

Crime as a Government Priority, 2000

Issue	% of respondents identifying issue as the most important priority
Health care	33
Education	9
Economy	9
Unemployment	8
Taxes	7
Debt	6
Poverty	5
Social programs	3
Environment	2
Immigration	2
Crime and Justice	2
National Unity	2
Other	12

Source: Canada Information Office, 2000a

Considerable variation emerges with respect to the levels of concern about the importance of these social issues. Concern about crime tends to be much higher than the national average in British Columbia, and lowest in the Atlantic provinces.

Table 4 presents the historical record of responses to the question "*What issue should Canada's leaders be most concerned about?*". When asked, unprompted, to identify the issues that Canada's leaders should be most concerned about, crime was cited by 4% of respondents in 2001, a decrease from the 6% average over the years 1996-1999 (Ipsos-Reid, 2001). Several conclusions may be drawn from these trends. First, crime does not attract particularly high percentages of responses. Second, by asking respondents to identify *the most* important issue, pollsters are employing an insensitive measure: concern about crime may increase significantly but still not attain the threshold of the single most important issue. Third, it is clear that there is more volatility associated with other issues such as the economy. This is apparent from the range of support for these issues. Public perceptions of economic issues are clearly more labile.

One explanation of this variability is that changes in the economy reflected in the consumer price index or the unemployment rate may have a more direct impact on public reaction. Downturns in the economy have a fairly rapid impact upon peoples' lives. Crime rates, on the other hand, may not have the same effect on public perceptions; this may be due to the fact that news media coverage of crime does not typically reflect official crime statistics the way that news media coverage of the economy is fairly sensitive to the release of official indicators of the business cycle.

Table 4:

Percentage of respondents identifying (unaided) issue that Canada's leaders should be most concerned about

Year	Crime/ Justice issues	Economy	Unemployment
2001	4	16	11
2000	8	10	14
1999	6	14	23
1998	5	24	32
1997	8	17	49
1996	6	26	44
1995	12	22	34
1994	5	21	33
1993	3	36	38
1992	2	44	24
1991	1	31	14
1990	2	22	8
Average	*5*	*24*	*27*
Range	*11%*	*34%*	*41%*

Source: Ipsos-Reid, 2001

2. Importance of crime as a social problem

The general finding from a number of surveys is that when asked to rate the comparative seriousness of the problem, crime generates less concern among the public than other issues.

- Less than one-third stated that they were "very concerned" about crime, compared to 69% when asked about health care and 58% when asked about child poverty (Perspectives Canada, 2001). There has been little change over the past decade in the place that crime occupies in rankings of concern. [6]

- Over the past 15 years, the percentage of the public identifying crime as the most important problem has never exceeded 5% (Environics Canada, 1998).

- In 2000, only 2% of respondents identified "crime and personal safety" as the single most important issue facing the country (Environics Canada, 2000).

An Ekos poll conducted in 2000 provides an exception to the general finding that crime is not high on a list of priority concerns for Canadians. Respondents were asked what priority the government of Canada should place on each of a number of areas, including crime and justice. A ranking of issues placed crime and justice relatively high, in fourth place, after health care, the environment and crime prevention, but ahead of [addressing] poverty, the unemployment rate, tax cuts and a number of other areas (Ekos Research Associates Inc., 2000). However, historical comparisons with respect to this question revealed a result consistent with the other polls: the percentage of respondents assigning a high priority to crime and justice has declined to 81% in 2000 from a high of 87% in 1994 (Ekos, 2000).

Another approach to the same question has been to ask respondents to rate the importance of crime as a problem. The general finding is the same: stability over time, with a recent decline in the percentage of people identifying crime as a problem.

- In 1984, 43% of sample identified crime as a problem; this percentage declined to 30% in 1998 (Environics Canada, 1998).

---

[6] Five years ago, the percentage expressing this level of concern was almost the same: 31%.

The Perspectives Canada survey of 2000 asked respondents to state their level of concern with a series of social problems. The following table (5) reveals that crime trails all other social issues tracked in the survey, and by a significant margin. Moreover, little has changed over the past 4 years. The following table (6) makes the same point by demonstrating that more Canadians are unconcerned about crime than any other social issue.

Table 5:

Percentage of Canadians "very concerned" about various social issues

Social Problem	% "very concerned" in 2000	% "very concerned" in 1997
Health Care	69%	57%
Child Poverty	58%	n/a
Standard of Education	52%	49%
Environment	45%	47%
Homelessness	43%	n/a
Level of Crime	29%	31%

Source: Perspectives Canada, 2000

Table 6:

Percentage of Canadians expressing little concern with various social issues

Social Problem	% of respondents choosing "unconcerned" or "very unconcerned" in 2000
Level of crime	32%
Homelessness	14%
Environment	10%
Standard of Education	12%
Child poverty	8%
Standard of health care	8%

Source: Perspectives Canada

Crime in the local community

The same phenomenon emerges when people are asked not about crime in general, or across Canada, but with respect to their own specific communities. The Focus Canada series of polls has asked the following question on several occasions: "*Would you say that crime is a very important, not very important problem or not at all important problem in your community*?" The percentage of respondents responding that crime was a very important problem in their neighbourhood declined from a high of 45% in 1990 to a low of 30% in 1998. (Environics Canada, 1998).

Crime as a priority

Further evidence of declining public concern over crime can be found in surveys conducted over the 1990s by the Environics Research Group. Concern about crime peaked in 1990, when almost half the sample expressed the view that crime was a "very important" problem. The percentage holding this view declined steadily to a decade low of 30% in 1998.

The Earnscliff surveys conducted in 1999 and 2000 also suggest that the percentage of Canadians identifying crime as a "high priority" is declining. In 1999, 49% chose this response; in 2000 it had declined a full ten percentage points to 39%. A similar pattern was observed for youth crime: 44% identified this as a high priority in 2000, down from 50% in 1999.

Additional evidence for the view that crime as a priority for Canadians is declining can be found in surveys conducted by Ekos Research Associates for the National Crime Prevention Centre. The following question has been posed eight times over the past seven years: "*Thinking not of just today, but over the next five years, what priority should the federal government place on crime and justice*?" The percentage indicating a high priority declined for six of these years, from 87% in 1994 to 77% in 1998. The average over the past three years has been 81%; this compares to an average of 85% over the period 1994-1996. While this is not a huge drop, it is consistent with a view that concern over crime is declining.

"Prompted" Responding to crime as a problem

A final way of examining the importance of crime as a problem is to provide respondents with prompted options. For example, in 2000, a national survey contained the following item: "*I am going to read you a series of two possible priority areas and I would like you to tell me which one you think should be given higher priority by the Government of Canada.*" (Canada Information Office, 2000). Respondents were then given a series of pairs of issues (e.g., crime/justice and unemployment). Using this method, crime and justice rises in the hierarchy of importance, as can be seen in Table 7.

However, a prompted format may generate an inflated ranking for crime and justice: the symbolic importance of criminal justice may result in a tendency of respondents to assign a higher priority to crime as an issue. Certainly the prompted methodology generates a rather different ranking of importance. In my view, the unprompted question remains a superior method.

Table 7:

Ranking of Issues, following prompted comparisons

Rank	Issue
1	Health
2	Education
3	Economy
4	Cost-effective operations
5	Crime and Justice
6	Environment
7	Unemployment
8	Taxation
9	Canadian Unity
10	Farm Income

Source: Canadian Information Office, 2000

Crime in everyday life

On some occasions pollsters ask members of the public to relate the problem of crime to their "everyday life". This approach to the issue generates the same outcome as surveys which ask people to rate the importance of crime as a social problem. Brillon, Louis-Guerin and Lamarche used this method in their survey in the mid-1980s, and found that only 5% of respondents cited crime as a concern in everyday life, compared to 46% who identified "personal financial problems".

Summary

Taken together, the surveys conducted over the past few years suggest that in comparison with other social issues, particularly health care and the economy, crime does not generate high levels of public concern. When respondents are specifically prompted to consider crime as a problem, the issue becomes more important, but this may not be the optimal way to measure public opinion. There is some evidence from several polls that concern over crime has been declining recently.

III. PERCEPTIONS OF CRIME TRENDS

When asked about the purpose of sentencing, or the principal goal of the criminal justice system, most Canadians identify crime prevention. One consequence of this is that if people perceive crime rates to be rising inexorably, the public are likely to lack confidence in the criminal justice system. For this reason alone it is important to know something about public knowledge of crime trends.

For many years, a consistent finding from surveys in many countries was that approximately four-fifths of the public believed that crime rates were increasing (see Roberts & Stalans, 1997, for a summary). (It is important to point out however that residents of the UK and the US also share these misperceptions. The latest national survey of Americans found that almost half the sample believed that crime rates had increased, even though they have been declining for almost a decade (Belden Russonnello and Stewart, 2001)).

In 1994, a national survey by Angus Reid found that over two-thirds (68%) of Canadians believed that crime rates had increased over the previous five years. In reality, crime statistics in 1994 showed a 5% decline, the third consecutive drop in police-recorded crime (Hendrick, 1995). With respect to violent crime, the contrast between public perception and reality was even more striking. In 1994 the violent crime rate declined by the largest margin since 1962, when the UCR began (Hendricks, 1995).

Despite this, almost half the polled public thought that there had been a "great increase" in violent crime and a further 43% believed that there had been a moderate increase (Angus Reid, 1994). Similar findings emerged from a 1996 qualitative research project sponsored by the Ministry of the Solicitor General which concluded that: "*Across the groups studied in all cities, the majority of participants were under the impression that the incidence of crime had increased considerably*" (Angus Reid Group, 1996, p. 10). This suggests that there may be a considerable lag between the publication of crime statistics, and public perceptions of changes in crime rates.

Crime rates have been declining now for eight consecutive years (Tremblay, 2000). As well, victimization statistics also contradict the view held by many members of the public that crime rates are rising inexorably: the International Crime Victimization Survey, conducted on four occasions between 1989 and 2000 found that victimization rates declined by 15% over the period 1989-2000 (see Quann, 2001, Table 1).

However, public perceptions appear to be changing, perhaps in response to media coverage of the official crime statistics. This can be demonstrated with respect to adult and youth crime rates as the following findings make clear:

- The percentage of Canadians who erroneously believed that there had been a "great increase" in crime rates fell from 24% in 1994 to 17% in 1997.

- The percentage of respondents who correctly believed that crime rates had fallen, increased from 4 to 8% (Angus Reid, 1997).

- A representative survey of Kingston residents conducted in 2000 found that just over half the sample believed that the rate of crime was decreasing or "staying about the same" (Environics Research Group, 2000).

- Less than one-third of respondents to the Earnscliff survey in December 2000 were of the opinion that youth crime rates *in their neighbourhoods* [7] had increased over the past five years.

- In 1999, 29% of the public believed that crime in their neighbourhood had increased over the past five years; in 1993, almost half the sample held this opinion.

- The most recent GSS found that over half (54%) of Canadians believed that crime levels in their neighbourhood had stayed the same over the previous 5 years. Only 43% held this view on the previous administration of the GSS in 1993.

- Consecutive surveys of the public in Alberta found that the percentage of respondents who felt that the violent crime rate was increasing fell from 50% in 1998 to 43% in 1999 (Angus Reid, 1999).

Considerable geographical variation emerges in response to questions about crime trends. For example, in 1997, the percentage of respondents holding the view that there had be a "great increase" in community crime rates over the preceding five years ranged from 9% in Atlantic Canada to 30% in British Columbia. This variation may explain why residents of B.C. assign a much higher priority to crime than do residents of the Atlantic provinces: in 1997, 42% of B.C. respondents cited crime as a priority for their community compared to only 10% of respondents in Atlantic Canada (Angus Reid, 1997).

Finally, the influence of the news media on public responses to this question can be seen with respect to hate crime.

---

[7] It is important to note however that estimates of youth crime at the provincial level as well as projections of youth crime trends were less rosy. Three-quarters of the sample believed that crime rates in "the province" had increased, while 58% expected that there would be more youth crime in five years time.

Public Perceptions of Hate Crime

In 2000, almost half the respondents to a national survey said that hate crime in Canada is increasing. Since Statistics Canada does not collect data on this form of crime, the public perception must be based on the increase in media attention to incidents of hate-motivated crime. (Although a question on the GSS provides some information about hate-motivated crime, it was not posed prior to 1999; accordingly there are no historical comparisons to suggest that the incidence of this category of crime has been increasing.)

Optimism with respect to the future

The Perspectives Canada survey approaches the question of crime rates from the other direction: respondents are asked whether they believe that specific issues will improve or worsen over the forthcoming year. Responses indicate that Canadians feel reasonably optimistic about a number of social problems, including crime. Thus 47% of the sample surveyed in 2000 believed that the level of crime in their community would improve within the next 12 months. As with a number of other indicators examined in this report, this statistic has been fairly stable over the past four years. The percentage of Canadians with an optimistic outlook with respect to crime is higher than, or comparable to the equivalent statistic for other social issues (see Perspectives Canada, 2000).

Consequences of changing perceptions of crime rates

Although it would require additional analyses to establish the existence of a causal relationship, it seems likely that changing perceptions of crime rates are likely to influence both fear of crime and attitudes towards criminal justice. Some evidence exists already. For example, respondents who gave the federal government a good rating with respect to crime and justice were asked whether they could think of any recent actions or events that had influenced them (Canada Information Office, 2000a). Most respondents could not offer a reason for the positive ratings that they had given the government, but of those that could offer a reason, the second most cited option was that "crime rates were going down" (Canada Information Office, 2000a).

Summary

For many years, most Canadians held the view that crime rates were increasing, regardless of the trends in crime statistics recorded by the police or victimizations surveys. There is evidence that this view is now changing; members of the public appear to have begun to absorb the reality that crime rates are declining.

IV. ATTITUDES TO PUNISHMENT-RELATED ISSUES

There is some evidence of shifting in Canadians' attitudes towards certain key criminal justice issues in the area of sentencing and corrections. Canadians appear less supportive of "Get tough" policies such as capital punishment, and more supportive of liberal criminal justice programs such as parole.

Support for Capital Punishment

- The percentage of the public endorsing capital punishment has fallen to a historic low of 52%, down from 73% in 1987, 72% in 1994 and 69% in 1995 (Ipsos-Reid, 2001; Angus Reid, 1994; Angus Reid, 1995).

- The percentage strongly supporting capital punishment declined from 46% in 1987 to 27% in 2001.

Some explanations for these trends may include the following:

(i) declining crime rates, in particular the homicide rate, which in 1999 fell to its lowest level since 1967 (1.8 per 100,000 population; Tremblay, 2000);

(ii) increased media attention to murder cases involving wrongful convictions (e.g., Morin; Sophonow);

(iii) absence of strong political lobby for reinstatement; strong support for political party opposed to reinstatement;

(iv) decreased attention paid to crime and justice as an electoral issue in recent federal elections;

(v) negative publicity associated with some recent, high-profile executions in the U.S. (e.g., the execution of Faye Tucker in Texas).

Confidence in the courts

Attitudes towards the courts have been consistently negative. Here too, there is evidence of some change. A survey conducted for the Correctional Service of Canada in 1997 asked respondents how much confidence they had in the courts, local police, provincial police, the National Parole Board and CSC itself. In keeping with other polls, the police attracted the highest confidence ratings: over 90% of respondents had a lot or some confidence in the OPP.

- 67% of respondents expressed the same degree of confidence in the courts (Environics Research Group Limited, 2000).

- A national survey conducted in 1997 found a comparable pattern of results: 83% expressed confidence in the RCMP; over half expressed confidence in the courts (Angus Reid Group, 1997).

- In Alberta, a survey conducted in 1999 found that over half the sample had confidence in the courts (Angus Reid Group, 1999).

- The limited comparisons available from the GSS (1993 vs. 1999) suggest relative stability with some improvement in ratings of the courts: the percentage of Canadians who believed that the courts were doing a good job "helping the victim" and "providing justice quickly" improved somewhat from 1993 to 1999 (see Tufts, 2000).

Attitudes towards parole[8]

- the percentage of the public supporting parole (rather than flat-time sentencing) is high, and rising: in 1998, 75% of public favoured parole (Roberts, Nuffield & Hann); in 2001, responses to the identical question generated a split of 80-20 in favour of parole (Ipsos-Reid, 2001a).

[8] The GSS cannot provide comparative data on attitudes towards prison and parole since questions about these areas were asked in 1999 for the first time.

Although conditional release has historically attracted a great deal of public criticism, he survey of Kingston residents[9] conducted by Environics Canada in 2000 also found very igh levels of support for conditional release:

- fully 85% of respondents agreed with the statement that "*It is safer to gradually release offenders into society under supervision than to release them without conditions at the end of their sentence.*" Of these, almost two-thirds strongly agreed with the statement, and only 5% disagreed "strongly".

- In a similar fashion, the proportion of Canadians desiring a stricter parole system declined from 75% in 1993 to 65% in 1998 (Environics, 1998).

The possible explanations for this increase in support for parole may include the following:

(i) absence of major parole-related tragedies;

(ii) publication of low recidivism rates by offenders on parole;

(iii) positive publicity associated with the celebration of the centenary of conditional release in 1999;

(iv) generally positive coverage of corrections by news media, particularly a recent CBC series.

Although there is considerable support for conditional release as a general concept, there has been no change in the public's attitude with respect to eligibility: most people still believe that parole should be restricted to certain offenders: this consistent finding emerges from research conducted in 1985 and 2000.

In 1985, the Canadian Sentencing Commission asked a representative sample of the public to state whether they thought that all inmates should be eligible for parole, only certain prisoners, or whether parole should be abolished. Results showed that 65% of the public favoured the first option (see Roberts, 1988). Fifteen years later, another representative sample was asked to agree or disagree with the statement that "*All offenders who are in prison should be considered for parole*" (Environics Research, 2000). Sixty-three percent of the sample strongly disagreed with this position, suggesting that there are clearly prisoners that the public see as being too dangerous to be considered for parole, or to have committed crimes the seriousness of which argues against conditional release prior to warrant expiry.

---

[9] It may be the case that Kingston residents have a more positive view of correctional issues as a result of the presence of federal institutions in the area; however, these trends are matched by other surveys using broader samples of respondents.

Fear of crime and punitive attitudes

One of the most recent studies in the area of fear drew upon the 1993 GSS data (see Sprott & Doob, 1997). The general conclusion of that study was that a significant relationship existed between fear levels and the valence of attitudes towards the criminal justice system: respondents reporting *high* levels of fear were significantly more likely to hold *negative* views of the police and the courts. Of course this kind of analysis is purely correlational, and the direction of causality is unknown. We do not know whether fear of crime causes people to have negative views of the criminal justice system, or whether a negative perception of the system heightens levels of fear, as people believe that the system cannot prevent them from becoming crime victims.

As noted earlier, most surveys address fear of crime, or attitudes to criminal justice issues, but not both variables. This makes it hard to test relationships between fear and opinion; it makes it impossible to know whether changes in levels of fear of criminal victimization generate shifts in attitudes towards criminal justice policies, and offenders. The 1999 GSS is an exception; respondents were asked a series of fear-related questions (see above) as well as a number of questions about the criminal justice system.

Tufts (2000) analysed data from the 1999 GSS to test the relationship between punitiveness (support for prison as a sanction in specific crime scenarios) and satisfaction with personal safety. She found that respondents who were dissatisfied with their overall personal safety from crime were more likely to support the imposition of imprisonment in specific cases. Tufts and Roberts (2001) conducted multivariate analyses of the 1999 GSS data and found that fear was a highly significant predictor of preferences for prison.

Victimization history and attitudes towards the use of incarceration

Tufts and Roberts also explored the relationship between victimization history and attitudes towards the use of incarceration (see Tufts & Roberts, 2001). This research analysed data from the 1999 GSS and found that fear was a significant predictor of punitiveness: respondents scoring high on a "fear index" were more likely to favour the imposition of imprisonment on offenders described in brief scenarios.[10] Victimization history, whether it involved a violent crime or not, was not a significant predictor of attitudes towards the use of imprisonment.

[10] Each respondent was provided with a crime scenario and asked to choose between imprisonment or an alternative sanction.

These findings suggest that as fear levels increase, public support for the use of imprisonment, and public opposition to "rehabilitation" oriented correctional programs such as parole, is likely to increase. This straightforward empirical finding underlines the importance of developing strategies to reduce fear of criminal victimization. These strategies should include a component addressed at correcting public misperceptions of crime rates.

Finally, an under-explored issue is the relationship between victimization history and perceptions, rather than fear, of crime. It is not unreasonable to expect people who have been victimized to be more fearful of crime than non-victims, particularly when the victimization involved a personal injury offence by a stranger. However, it is also possible that being victimized also affects public perceptions of crime trends. As with a number of hypotheses raised in the course of this paper, the question has yet to be comprehensively addressed by multivariate statistical analyses. Nevertheless, there is clear evidence of an association between victimization history and perceptions of crime trends. This emerges from a number of public opinion surveys. For example, the 1997 Angus Reid poll shows that fully 25% of victims, but only 15% of non-victims, held the view that there had been a "great increase" in crime rates over the preceding five years.

V. RESPONDING TO PUBLIC MISPERCEPTIONS ABOUT CRIME

Fear is of course subjective in nature; some people may feel fearful even in a safe environment. What is important is that members of the public have a realistic perception of crime trends. This requires communicating information about crime trends effectively. One difficulty with news treatment of crime statistics is that there is differential reporting, depending on the direction of the trend. When there are increases in crime rates to report, these hit the headlines: crime "soars" or "surges". When crime rates fall, this is usually reported by the media, but in terms of tabloid news values, a small fall in crime has as little editorial allure: accurate but unmemorable coverage is the result.

Another way in which the reporting of crime can distort public understanding is that the release of crime statistics is an infrequent event. National crime figures appear only once a year. Thus once a year, there may be good news to report about crime. However, that leaves 364 days in which there is a constant stream of reports of individual crimes, usually offences involving serious personal injury. Crime statistics simply do not compel the same degree of public attention as serious crimes of violence; they do not appear as often; and they are much less memorable.

The only way that crime statistics are likely to remain in the public mind is if the news media place reports of specific crimes in a more general statistical context. This is unlikely to happen for two reasons. First, contextual information is not part of the media lens;[11] and second, reporting the details of, for example, a homicide while simultaneously noting that the homicide rates are at a 30-year low, is likely to be seen as insulting the relatives of the victim, for whom statistical trends are understandably totally irrelevant. Clearly, ways have to be developed of presenting crime and justice statistics in a manner which both emphasizes their limitations and communicates the realities underlying the statistics. Ironically, the more heated the climate of debate about crime, the more difficulty governments have in presenting an accurate view of crime trends to the public.

Targeting Audiences

Whatever institutional arrangements exist for providing information about the penal process, it will always be essential to identify and target key sub-groups of the population. To use the jargon of market research, audiences need to be properly segmented, and messages properly constructed to address different audiences. While some progress can be made in reaching the general public, it is almost certainly more efficient to reach separate sub-groups directly. Key groups are likely to include those who are either at the greatest risk of

[11] When an aircraft disaster is reported in the media, it is seldom accompanied by statistical information which would permit the public to evaluate the relative risk of air travel compared to, say, travel by private vehicle on crowded motor ways.

victimization, or who have the highest fear levels. One of the benefits of victimization surveys such as the GSS or the International Crime Victimization Survey is the identification of groups in these categories. This brief report has not summarized the demographic trends with respect to issues such as fear of crime and perceptions of crime rates, but a comprehensive analysis of demographic variation would be a necessary first step towards identifying key groups to whom messages about crime and justice should be directed.

Styles of communication

Once key audiences have been identified, they need to be provided with information in a way that is tailored to their specific needs and receptivity. This will entail using new technologies. Until recently, the mass media – first newspapers, television and radio – enjoyed a near-monopoly on access to the general public. Messages of any complexity had to be presented via the media, and those who wished to reach the public inevitably had to surrender some control over the process. The IT revolution has changed all this.

By now (2001) more than one North American adult in four has Internet access. The proportion of the population with Net access will obviously grow rapidly. There will be inevitable limits to the extent to which people seek out information about crime and punishment, but it is worth extending these limits as far as possible. Interactive websites constitute an ideal medium for rendering complex, detailed information about crime and punishment in an accessible way and for providing it in a manner that is at the convenience of the consumer. In addition, the sheer volume of information that can be made accessible in a website makes the Net an ideal vehicle for communicating the results of research.[12]

Role of the News Media

Some of the distortions in public understanding about crime and punishment stem from the influence of commercial news values. We have seen how vulnerable the courts are to selective and exaggerated reporting. How far then, can the media, and the tabloid press in particular, be encouraged or cajoled into a more responsible form of journalism? To be realistic, the most optimistic answer must be "not much". However, we think that there are some things that can be done. Newspapers' editorial policies on the coverage of crime may be moderated a little if their unintended consequences are pointed out to editors.

Often the way in which the media handle a crime story is less a function of news values than of ignorance; crime reports are seldom written by reporters who specialize in criminal justice. Reporters work to tight deadlines, often without any expert knowledge. For example,

---

[12] An additional advantage of web-based dissemination of information is that this method attracts a disproportionate number of younger individuals who have more malleable attitudes towards criminal justice. Accordingly, the potential for movement is greater than with more traditional print-based methods.

they report specific sentences in the context of the maximum penalty possible, or make comparisons with another case which was unique in some respect. Sentencing stories (and editorials) frequently blame judges for sentences that appear lenient, without realizing that many sentences reflect joint submissions from the defense and the Crown, and that in most jurisdictions, judges will not impose a sentence that differs from the joint submission.

Media personnel are prone to the same misunderstandings about crime and punishment as the layperson, and their reporting will reflect these misunderstandings. Those responsible for the management of the criminal process need to ensure that opinion-formers are properly supported with accurate information about criminal justice. Unfortunately, it can prove quite a demanding discipline for government departments to maintain an open information policy for journalists when they are equally concerned to control the spin that the media place on their policies. Journalists tend to be wary of being "co-opted" into delivering the government's message. It is probably best in the long run that journalists have direct access to the statisticians and researchers who understand sentencing and crime statistics.

There are many things which could be done in most jurisdictions to improve the links between the media and the criminal justice process. These include appointing press officers (whether at central government, state or local level), improving media access to specialist staff such as statisticians and academics, and striving for the better use of technology to communicate statistical information to the press.

Use of spokespersons to communicate information about crime and justice

A number of polls have addressed the relative credibility of different groups and categories of professionals. Police officers generally generate the greatest confidence among members of the public. For example, one survey conducted in 1996 found that 35% of the public had a great deal of confidence in the RCMP, 30% in the police. This compared to 4% for parole boards and 11% for judges.

A more direct question was posed by Environics in 1998. Respondents were provided with a list of professions and then asked the following: "*When it comes to crime and solutions to crime, how believable are the following?*" Police chiefs headed the list: over two-thirds of the public found them to be always or usually believable. Victims groups generated almost as high a rating (66%). On the other hand provincial and federal government officials received much lower ratings: less than one third of respondents reported finding these groups "always or usually" believable. The lesson is clear: an attempt should be made to convey information about crime and justice through the professions in which the public repose most trust or confidence.

REFERENCES

Angus Reid Group Inc. (1994) *The National Angus Reid/ Southam News Poll. Public Opinion on Crime*. Ottawa: Angus Reid Group Inc.

---------- (1996) *Alternatives to Incarceration*. Ottawa: Angus Reid Group Inc.

---------- (1997) *Crime and the Justice System*. Ottawa: Angus Reid Group, Inc.

---------- (1997) *The Angus Reid Report*. Volume 12, Number 4.

---------- (1999) *Angus Reid Report on Alberta*. Ottawa: Angus Reid Group Inc.

Belden Russonello and Stewart (2001) *Optimism, Pessimism and Jailhouse Redemption: American Attitudes on Crime, Punishment and Over-incarceration*. Washington: Belden Russonnello and Stewart.

Besserer, S. & Trainor, C. (2000) Criminal Victimization in Canada, 1999. *Juristat*, Volume 20, Number 10.

Brillon, Y., Louis-Guerin, C. & Lamarche, M-C. (1984) *Attitudes of the Canadian public toward crime policies*. Montreal: International Centre for Comparative Criminology.

Canada Information Office (2000a) *Communications Survey. Listening to Canadians*. Fall 2000. Ottawa: Canada Information Office.

---------- (2000b) *Communications Survey. Listening to Canadians*. Spring 2000. Ottawa: Canada Information Office.

Cullen, F., Fisher, B. & Applegate, B. (2000) Public Opinion about Punishment and Corrections. In: M. Tonry (ed.) *Crime and Justice: A Review of Research*. Chicago: University of Chicago Press.

Doob, A. & Roberts J.V. (1982) *Crime and official response to crime: The view of the Canadian Public*. Ottawa: Department of Justice Canada.

Environics Research Group (1998) *Focus on Crime and Justice*. Ottawa: Environics Research Group.

---------- (2000) *Public Attitudes Toward Correctional Issues in Kingston, Ontario*. Report of Survey and Focus Group Research, for the Correctional Service of Canada.

Hendrick, D. (1995) Canadian Crime Statistics, 1994. *Juristat*, Volume 15, Number 12.

Hung, Q. & Bowles, S. (1995) Public Perceptions of Crime. *Juristat*, Volume 15, Number 1.

Ipsos-Reid (2001) *Capital Punishment: An Idea on the Wane*? Social Perspectives, Volume 16, Number 2.

Johnson, H. (1991) Public Perceptions of Crime and the Criminal Justice System. *Juristat*, Volume 11, Number 1.

Palmer, S. (1997) *Department of Justice Public Opinion Survey*. Ottawa: Department of Justice Canada, Scanning and Strategic Analysis Unit.

Perspectives Canada (2000) *The Canadian Outlook*. Perspectives Canada, Volume 9, Number 1.

Quann, N. (2001) *Victimization Experience and the Fear of Crime: A Cross-National Study*. Ottawa: Department of Justice Canada.

Roberts, J.V. (1988) Early Release: What do the Canadian Public Really Think? *Canadian Journal of Criminology*, 30: 231-239.

---------- (1992) Public Opinion, Crime and Criminal Justice. In: M. Tonry (ed.) *Crime and Justice. A Review of Research*. Volume 16. Chicago: University of Chicago Press.

---------- (1994) *Public Knowledge of Crime and Criminal Justice: An Inventory of Canadian Findings*. Ottawa: Department of Justice Canada.

Roberts, J.V. & Stalans, L. (1997) *Public Opinion, Crime, and Criminal Justice*. Boulder: Westview Press.

Sprott, J. & Doob, A. (1997) Fear, Victimization, and attitudes to sentencing, the courts and the police. *Canadian Journal of Criminology*, 38: 275-291.

Tremblay, S. (2000) Crime Statistics in Canada, 1999. *Juristat*, Volume 20, Number 5.

Tufts, J. (2000) Public Attitudes toward the criminal justice system. *Juristat*, Volume 20, Number 12.

Tufts, J. & Roberts, J.V. (2001) *Sentencing Juvenile Offenders: Comparing Public Preferences and Judicial Practices*. Manuscript under review. Department of Criminology, University of Ottawa.

Rapport pour spécialistes

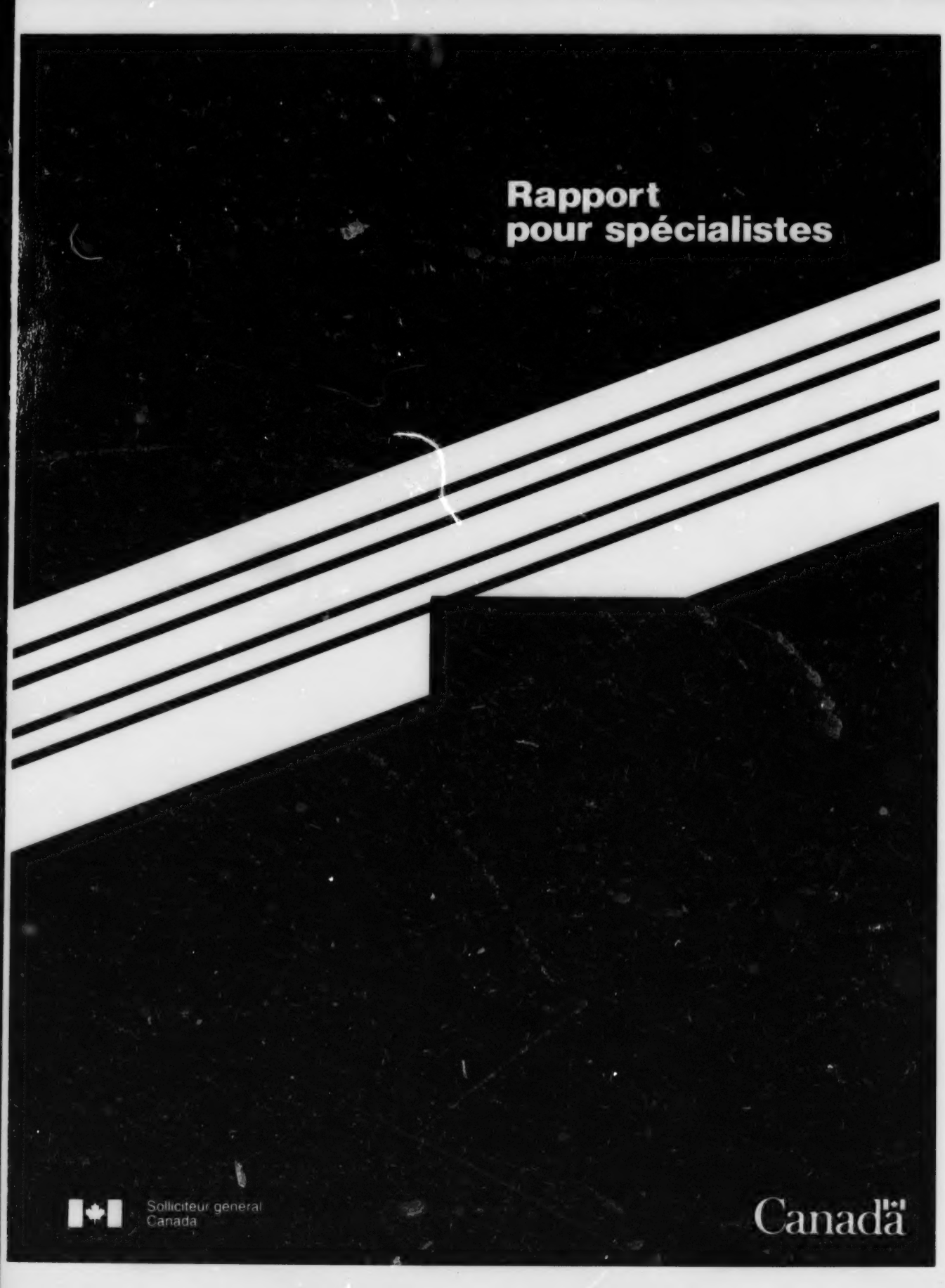

Solliciteur général Canada

Canada

Rapport préparé pour le ministère du Solliciteur général du Canada

par

Julian V. Roberts
Faculté de criminologie
Université d'Ottawa

La peur du crime et les attitudes à l'égard de la justice pénale au Canada:

Bilan des dernières tendances[1]

2001 – 02

Novembre 2001

---

[1] Je suis reconnaissant aux personnes suivantes de m'avoir aidé à dépouiller les enquêtes examinées dans le présent rapport : Vicki Jasperse; Sue Gardner-Barclay; Nathalie Quann; Antonia Sly; Cynthia Benjamin.

Les opinions exprimées dans le présent document n'engagent que l'auteur. Ce rapport est disponible en anglais. This report is available in English under the title : *Fear of Crime and Attitudes to Criminal Justice in Canada: A review of Recent Trends*

Vous pouvez également l'obtenir sur le site Internet de Solliciteur général Canada : http://www.sgc.gc.ca

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2001
N° de cat.: JS-42-99/2001
ISBN: 0-662-66031-5

Table des matières

Résumé i

Objet du rapport 1
Vue d'ensemble 1

I. LA PEUR DU CRIME 2
Comparaisons à l'échelle internationale 5
Pourquoi les Canadiens se sentent-ils plus en sécurité? 7
Récapitulation 7

II. PERCEPTIONS DE LA CRIMINALITÉ COMME PROBLÈME DE SOCIÉTÉ 8
1. La perception de la criminalité comme préoccupation prioritaire du gouvernement 8
2. Importance de la criminalité comme problème de société 11
La criminalité locale 13
La criminalité comme préoccupation prioritaire 13
L'importance du problème de la criminalité quand des réponses possibles sont suggérées 13
La criminalité au quotidien 14
Récapitulation 14

III. PERCEPTIONS DES TENDANCES DE LA CRIMINALITÉ 15
Optimisme par rapport à l'avenir 17
Conséquences de l'évolution des perceptions du public quant au taux de criminalité 17
Récapitulation 17

IV. ATTITUDES AU SUJET DES QUESTIONS DE JUSTICE PÉNALE 18
Appui à la peine de mort 18
La confiance accordée aux tribunaux 19
Les attitudes à l'endroit de la libération conditionnelle 19
La peur du crime et les attitudes punitives 21
Corrélation entre victimisation et attitude à l'endroit de l'incarcération 21

V. DISSIPER LES IDÉES FAUSSES AU SUJET DE LA CRIMINALITÉ 23
Cibler les auditoires 23
Styles de communication 24
Rôle des médias d'information 24
Utilisation de porte-parole pour informer la population en matière de criminalité et de justice 25

BIBLIOGRAPHIE 26

LA PEUR DU CRIME ET LES ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA JUSTICE PÉNALE AU CANADA : Bilan des dernières tendances

Résumé

Ce rapport résume les dernières tendances enregistrées relativement à la peur du crime et aux attitudes à l'égard de la justice pénale au Canada. Ces tendances se dégagent de l'examen de toutes les enquêtes quantitatives et recherches qualitatives récentes (notamment les groupes de réflexion). L'objet du présent rapport est de décrire des tendances chronologiques et d'explorer la relation entre la peur du crime et les attitudes à l'égard des questions de justice pénale, à commencer par les questions correctionnelles. On trouvera dans le rapport des références complètes.

1. La peur de la victimisation criminelle

Il y a plusieurs façons de mesurer la peur du crime, mais la question la plus fréquemment posée à ce sujet au Canada et dans d'autres pays est la suivante : « *Y a-t-il un secteur dans votre voisinage où vous avez peur de marcher la nuit?* » Cette question est utilisée depuis 30 ans dans les sondages.

- Entre 1976 et 1998, le pourcentage des personnes qui ont répondu par l'affirmative n'a jamais atteint un tiers ni descendu en deçà de 22 % dans les sondages Environics.

Les réponses sont plus ou moins les mêmes d'une année à l'autre, à cette différence près que les femmes sont toujours plus susceptibles d'avoir peur d'être victimes d'actes criminels, même si elles ne sont pas plus nombreuses à l'être dans les faits.

- Près des deux tiers des femmes se sont dites plutôt ou très inquiètes en attendant ou en prenant le métro ou l'autobus après la tombée de la nuit, contre 29 % des hommes.

Gallup Canada pose régulièrement cette question légèrement différente : « *Y a-t-il un secteur dans votre voisinage, c'est-à-dire dans un rayon de deux ou trois kilomètres de votre domicile, où vous auriez peur de marcher la nuit?* » Le pourcentage de personnes qui répondent par l'affirmative est légèrement plus élevé, mais varie peu au fil des ans. En 2000, il était de 27 %, et n'a pas varié beaucoup par rapport au chiffre repère de 1970. Il était moins élevé en 2000 par rapport à bien d'autres années mais, encore une fois, les écarts relevés au fil des ans sont faibles : en 1970, 29 % des répondants avaient peur de marcher la nuit dans certains secteurs de leur voisinage; ils étaient 27 % 30 ans plus tard, comme on peut le voir à la figure 1.

Figure 1 : Réponses à la question sur la peur de marcher dans certains secteurs la nuit (Gallup, de 1970 à 2000)

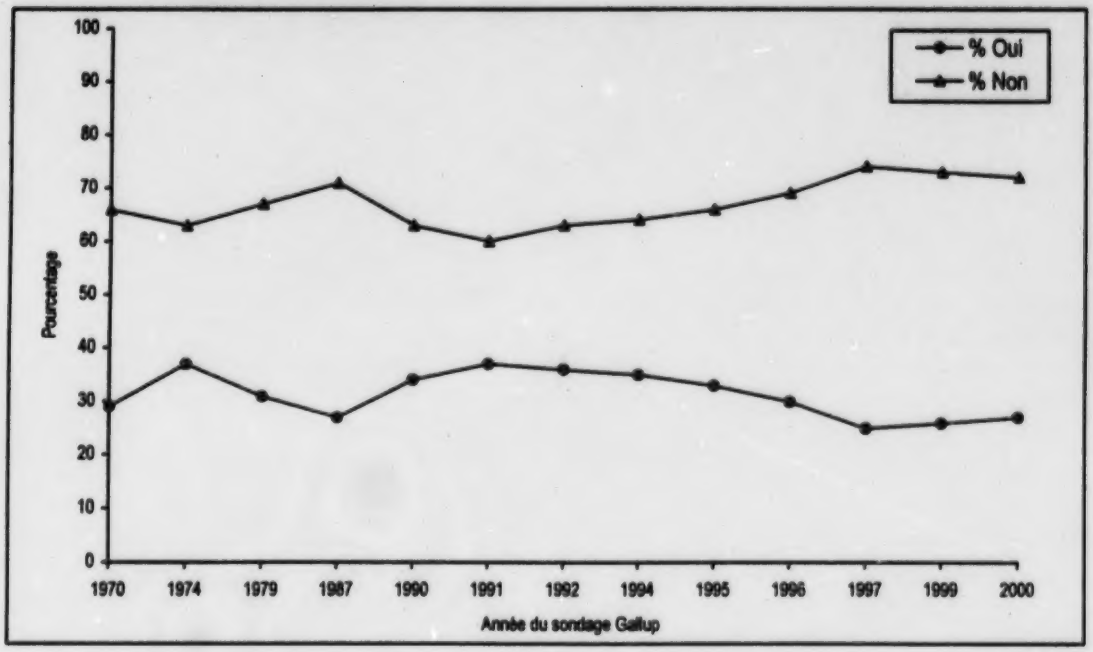

Selon les résultats de la dernière Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada, le pourcentage déjà élevé des répondants qui se sentent en sécurité est en hausse.

- Le pourcentage de répondants qui se disent très en sécurité lorsqu'ils circulent à pied dans leur voisinage était de 40 % en 1988, de 39 % en 1993 et de 43 % en 1999.

- En 1999, les trois quarts des sujets de l'échantillon ont dit qu'ils marchaient seuls la nuit dans leur voisinage et presque neuf sur dix (88 %) ont dit se sentir très ou assez en sécurité en l'occurrence, soit une hausse par rapport au taux de 84 % enregistré en 1993.

Récapitulation

La plupart des gens se sentent à l'abri du crime, en dépit de différences importantes enregistrées relativement au sentiment de sécurité personnelle. La peur du crime n'a pas beaucoup évolué ces dernières années, mais il semble que le pourcentage de répondants qui disent ne pas se sentir en sécurité soit en baisse, sans doute parce que les taux de criminalité sont en baisse et que les Canadiens en prennent conscience.

2. La perception de la criminalité comme problème important

On peut évaluer la perception qu'ont les Canadiens de l'importance de la criminalité en tant que problème de société en comparant cette perception à celle qu'ils ont relativement à d'autres problèmes comme la dette nationale, les soins de santé ou le chômage. On constate que, de manière générale, la criminalité arrive loin derrière d'autres questions.

- Moins du tiers des répondants se disent très préoccupés par la criminalité; ils sont beaucoup plus nombreux à être très préoccupés par les soins de santé (69 %) ou la pauvreté des enfants (58 %). L'importance accordée à la criminalité n'a pas beaucoup varié au cours des dix dernières années.

- Depuis 15 ans, le pourcentage de répondants qui jugent le problème de la criminalité comme étant le plus important varie de 2 % à 5 %.

- À la question de savoir quelle devrait être la première préoccupation des dirigeants du pays (sans réponses suggérées), 5 % des répondants ont cité la criminalité en 2001 contre 7 % en moyenne de 1995 à 1999, et 2 % en moyenne de 1990 à 1993. La figure 2 illustre l'évolution des réponses fournies à cette question au fil des ans.

Figure 2 : Variation du pourcentage de répondants suivant ce qui devait être, selon eux, la préoccupation prioritaire des dirigeants du Canada

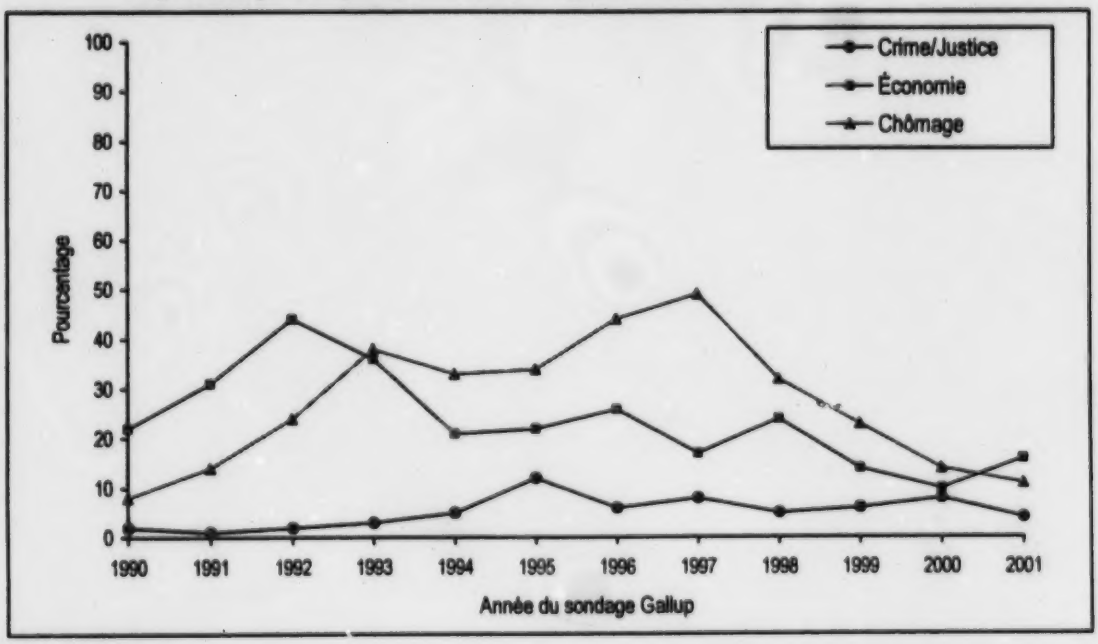

Récapitulation

Dans l'ensemble, les enquêtes effectuées ces dernières années révèlent que, contrairement à d'autres problèmes de société, à commencer par les soins de santé et l'économie, le problème de la criminalité ne préoccupe pas beaucoup la population. Il revêt plus d'importance aux yeux des répondants lorsqu'on leur demande de considérer la criminalité dans leur réponse, mais ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de sonder l'opinion publique. Plusieurs sondages indiquent que la criminalité revêt moins d'importance ces derniers temps.

3. Perceptions des tendances de la criminalité

Selon les résultats des sondages d'opinion effectués dans plusieurs pays au cours des dernières décennies, la plupart des gens croient à tort que le taux de criminalité est en hausse. Par exemple, dans une enquête nationale effectuée au Canada en 1994, plus des deux tiers (68 %) des répondants croyaient que le taux de criminalité était en hausse depuis les cinq dernières années, alors que cette même année, le pourcentage de crimes déclarés par la police avait chuté de 5 % pour la troisième année consécutive. En ce qui a trait aux crimes de violence, le contraste entre la perception du public et la réalité était encore plus frappant. En 1994, on a enregistré la plus forte baisse de la criminalité avec violence depuis 1962, date de l'entrée en vigueur du programme DUC. Malgré cela, près de la moitié des sujets de l'échantillon pensaient que les crimes de violence avaient beaucoup augmenté, et 43 % qu'ils avaient augmenté moyennement.

Toutefois, il semble que les perceptions du public soient en train d'évoluer, sans doute en réaction à la couverture médiatique des statistiques officielles de la criminalité. C'est du moins le cas en ce qui a trait au taux de criminalité chez les adultes et chez les jeunes, comme le démontrent les constatations suivantes :

- dans un sondage mené en 2000 auprès d'un échantillon représentatif de la population de Kingston, plus de la moitié des répondants croyaient que le taux de criminalité était en baisse ou plus ou moins stable;

- dans une enquête menée en 2000, moins du tiers des répondants croyaient que le taux de criminalité chez les jeunes avait grimpé *dans leur voisinage* au cours des cinq années antérieures.

- en 1999, 29 % des Canadiens pensaient que la criminalité avait augmenté dans leur voisinage au cours des cinq années précédentes, contre près de la moitié en 1993.

- selon les résultats de la dernière ESG, plus de la moitié des Canadiens (54 %) pensent que le taux de criminalité est demeuré inchangé dans leur voisinage au cours des cinq années précédentes, contre 43 % lors de l'ESG menée en 1993.

Récapitulation

Pendant bien des années, la plupart des Canadiens sont restés persuadés que le taux de criminalité était en hausse, même si les statistiques tirées des rapports de police ou des enquêtes sur la victimisation démontraient le contraire. Il semble que la situation soit en train de changer, cependant, et que les Canadiens prennent conscience de la réalité, soit que le taux de criminalité est en baisse.

4. Attitudes au sujet des questions de justice pénale

Il semble que les attitudes des Canadiens soient en train d'évoluer sur certaines questions clés de justice pénale. En effet, les Canadiens semblent moins favorables au durcissement des peines et plus favorables aux programmes de justice pénale plus souples comme la libération conditionnelle.

- Le pourcentage de Canadiens favorables à la peine de mort est passé de 73 % en 1987 à 52 %.

- Le pourcentage de Canadiens qui appuient sans réserve la peine de mort est passé de 46 % en 1987 à 27 % en 2001.

- Le pourcentage de Canadiens favorables à la libération conditionnelle (plutôt qu'à la peine d'emprisonnement pure et simple) est élevé et en hausse : en 1998, il était de 75 % et en 2001, de 80 %.

Même si la libération conditionnelle a toujours été très critiquée par l'opinion publique, ce régime jouit cependant d'un solide appui selon une enquête menée en 2000 :

- Pas moins de 85 % des répondants étaient d'accord pour dire que « *Il est plus sûr de laisser les délinquants retourner graduellement vivre dans la société, sous surveillance, que de les libérer sans conditions à la fin de leur peine.* » Près des deux tiers d'entre eux étaient tout à fait d'accord avec cet énoncé, et seulement 5 % des répondants n'étaient pas du tout d'accord.

5. La peur du crime et les attitudes à l'endroit du système de justice pénale

L'une des dernières études effectuées sur le thème de la peur était fondée sur les résultats de l'ESG de 1993 (voir Sprott et Doob, 1997). Cette étude aboutissait à la conclusion générale qu'il existait une corrélation significative entre la peur et l'attitude à l'endroit du système de justice pénale : les répondants qui disent avoir peur sont plus susceptibles d'être mal disposés à l'endroit de la police et des tribunaux.

6. Corrélation entre victimisation et attitude à l'endroit de l'incarcération

Des chercheurs ont étudié dernièrement la corrélation entre victimisation et attitude à l'endroit de l'incarcération, à la lumière des données tirées de l'ESG de 1999. Ils ont constaté que la peur a une grande validité prédictive de l'attitude punitive : les répondants qui éprouvent un fort sentiment de peur étaient plus susceptibles d'être favorables à l'emprisonnement des délinquants décrits dans de courts scénarios. Les antécédents de victimisation, que l'acte criminel subi ait été accompagné de violence ou non, n'ont pas de valeur prédictive de l'attitude au sujet de l'emprisonnement.

Objet du rapport

Ce bref rapport résume les dernières tendances enregistrées relativement à la peur du crime et aux attitudes à l'égard de la justice pénale au Canada[2]. Ces tendances se dégagent de l'examen de toutes les enquêtes quantitatives et recherches qualitatives (notamment les groupes de réflexion) disponibles sur la question. La plupart de ces études ont été commandées par le ministère fédéral du Solliciteur général ou par Justice Canada; d'autres émanent d'entreprises de recherche par sondages comme Environics ou Gallup Canada, qui sondent régulièrement l'opinion des Canadiens sur les questions de justice pénale.

L'objet du présent rapport est de décrire des tendances chronologiques et d'examiner la relation entre la peur du crime et les attitudes à l'égard des questions de justice pénale, à commencer par les questions correctionnelles. Malheureusement, les comparaisons dans le temps ne sont pas toujours possibles en l'occurrence. (Par exemple, l'Enquête sociale générale (ESG) de 1999 comportait des questions sur la libération conditionnelle, mais qui ne figuraient pas dans les versions antérieures de l'ESG.)

La plupart des études effectuées traitent de la peur du crime ou des attitudes à l'égard des politiques de lutte contre la criminalité; rares sont celles qui explorent le lien de cause à effet entre la peur du crime et les attitudes favorables à des mesures comme la libération conditionnelle ou les services correctionnels communautaires. Le présent rapport traite des tendances globales et chronologiques, abstraction faite des différences démographiques, mises à part les plus frappantes (notamment en ce qui a trait à la peur de la victimisation criminelle). Il ne vise pas non plus à faire des comparaisons fouillées des tendances enregistrées au Canada et dans d'autres pays, bien que certaines données internationales y soient présentées.

Vue d'ensemble

La partie I traite des tendances relatives à la peur du crime. Les parties II et III traitent de ce que l'on pourrait appeler des questions de perception, dont l'importance accordée à la criminalité comme préoccupation prioritaire du gouvernement dans son programme d'action sociale et les perceptions du public au sujet de la criminalité. La partie IV présente les tendances enregistrées dans les attitudes du public à l'égard des sanctions pénales et dans la relation complexe entre la peur de la victimisation et les attitudes à l'égard de dimensions précises de la justice pénale. Enfin, la partie V propose des moyens d'éliminer les idées fausses au sujet de la criminalité et de réduire la peur de la victimisation.

---

[2] Pour des analyses de l'opinion publique sur la criminalité et la justice pénale, au Canada et dans d'autres pays, voir : Cullen, Fisher et Applegate, 2000; Hung et Bowles, 1995; Roberts, 1992; Roberts, 1995; Roberts et Stalans, 1997.

I. LA PEUR DU CRIME

Il y a plusieurs façons de mesurer la peur du crime, mais la question la plus fréquemment posée à ce sujet au Canada et dans d'autres pays est la suivante : « *Y a-t-il un secteur dans votre voisinage où vous avez peur de marcher la nuit?* » Cette question est utilisée depuis 40 ans dans les sondages. Les réponses varient peu d'une année à l'autre, à cette différence près que les femmes sont toujours plus susceptibles d'avoir peur et d'éviter certains secteurs la nuit[3].

- Entre 1976 et 1998, le pourcentage des personnes qui ont répondu par l'affirmative n'a jamais atteint un tiers ni descendu en deçà de 22 % (Environics Canada, 1998).

- Dans le sondage Earnscliff de 2000, plus de 80 % des répondants ont affirmé se sentir parfaitement ou assez en sécurité lorsqu'ils marchent seuls la nuit dans leur voisinage.

Gallup Canada pose régulièrement cette question légèrement différente : « *Y a-t-il un secteur dans votre voisinage, c'est-à-dire dans un rayon de quelques kilomètres de votre domicile, où vous auriez peur de marcher la nuit?* » Le pourcentage de personnes qui répondent par l'affirmative est légèrement plus élevé, mais varie peu au fil des ans. En 2000, il était de 27 %, et n'a pas varié beaucoup par rapport au chiffre repère de 1970. Il était moins élevé en 2000 par rapport à bien d'autres années mais, encore une fois, les écarts relevés au fil des ans sont faibles : en 1970, 29 % des répondants avaient peur de marcher la nuit dans certains secteurs de leur voisinage; ils étaient 27 % 30 ans plus tard, comme on peut le voir au tableau 1.

[3] Dans son analyse multidimensionnelle de la variance démographique, fondée sur les résultats de l'ICVS, Quann (2001) note que seulement la victimisation, la taille de la ville et le sexe sont en corrélation significative avec la peur; voir aussi Hung et Bowles, 1995 pour une analyse de la variance démographique.

Tableau 1 :

Réponses à la question sur la peur de marcher dans certains secteurs la nuit (de 1970 à 2000)

Année	% de réponses affirmatives	% de réponses négatives
2000	27	72
1999	26	73
1997	25	74
1996	30	69
1995	33	66
1994	35	64
1992	36	63
1991	37	60
1990	34	63
1987	27	71
1979	31	67
1974	37	63
1970	29	66
Moyenne	*31 %*	*67 %*

Nota : Sont exclues les réponses « indécis » ou « ne sais pas ». Source : Gallup Canada.

Le tableau 1 indique que la peur de la victimisation a légèrement diminué ces dernières années. Le pourcentage moyen de répondants qui avaient peur de marcher dans certains secteurs la nuit est légèrement inférieur depuis 1997 comparativement à la période de 1970 à 1979 (26 % contre 32 %). D'autre part, le sondage Gallup 2000 révèle certains écarts importants entre les sexes : 41 % des femmes, mais seulement 12 % des hommes ont dit avoir peur de marcher la nuit dans leur voisinage[4]. Ces deux chiffres sont inférieurs par rapport aux années antérieures.

[4] Si les femmes ont plus peur que les hommes, c'est aussi parce qu'elles s'inquiètent plus pour la sécurité de leurs enfants (voir Palmer, 1997).

Des tendances comparables se dégagent d'autres sondages menés auprès de la population canadienne. Environics Research pose une question un peu plus simple : « *Vous arrive-t-il d'avoir peur de marcher la nuit dans votre voisinage?* » Les réponses à cette question ne varient pas beaucoup non plus, le pourcentage de réponses affirmatives n'a jamais dépassé un tiers ni décliné en deçà de 22 % entre 1976 et 1998; il est passé à 27 % en 1998 (Environics Research, 1998).

Selon les résultats des sondages menés en 1999 et 2000 par Earnscliff, les Canadiens se sentent davantage en sécurité : le pourcentage des répondants qui se disent « parfaitement en sécurité » est passé de 28 % à 40 % (voir Earnscliff Research and Communications).

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un sondage annuel sur la victimisation (comme le British Crime Survey), l'Enquête sociale générale (ESG) est l'indicateur le plus fiable de la peur ressentie par les Canadiens. Elle pose une question légèrement différente à cet égard en ce sens que les répondants doivent indiquer dans quelle mesure ils se sentent en sécurité lorsqu'ils se déplacent à pied dans leur quartier. Selon les résultats de la dernière ESG, le pourcentage des répondants qui se sentent en sécurité est en hausse. Voici les principales tendances qui se dégagent des résultats de l'ESG enregistrés en 1988, 1993 et 1999 :

- Le pourcentage de répondants qui se disent très en sécurité lorsqu'ils se déplacent à pied dans leur quartier était de 40 % en 1988, de 39 % en 1993 et de 43 % en 1999 (Hung et Bowles, 1995; Gartner et Doob, 1994; Besserer et Trainor 2000).

- En 1999, les trois quarts des sujets de l'échantillon ont dit qu'ils marchaient seuls la nuit dans leur voisinage et presque neuf sur dix (88 %) ont dit se sentir très ou assez en sécurité en l'occurrence, soit une hausse par rapport au taux de 84 % enregistré en 1993.

- À la question générale de savoir s'ils se sentaient à l'abri du crime, 44 % des répondants se sont dits très satisfaits en 1999, contre 40 % en 1993.

- L'ESG porte également sur les comportements d'évitement. Selon les réponses enregistrées en 1999, moins de Canadiens se sentaient obligés de changer de comportement : ils étaient 27 % à opter pour d'autres activités ou à éviter certains endroits, contre 31 % en 1993 (Besserer et Trainor, 2000).

- Il importe de noter que les résultats étaient les mêmes en 1993 et en 1999 relativement au pourcentage de Canadiens qui disent avoir installé un dispositif de sécurité chez eux, suivi un cours d'autodéfense ou pris un chien de garde. Le pourcentage des répondants qui ont dit avoir installé chez eux un dispositif de sécurité est à peu près le même en 1993 (21 %) qu'en 1999 (22 %)[5]. Ces résultats indiquent que l'augmentation du sentiment de sécurité éprouvé n'est pas lié à des changements significatifs dans les habitudes de vie.

Enfin, il convient de noter que la peur du crime varie beaucoup d'une région à l'autre du Canada. Ainsi, dans le sondage Gallup effectué en 2000, le pourcentage des répondants qui ont dit avoir peur de marcher seuls la nuit allait de 14 % dans les provinces de l'Atlantique à 39 % en Colombie-Britannique (Gallup, 2000). À Vancouver, 53 % des répondants ont admis avoir peur de marcher seuls la nuit, contre 34 % à Montréal.

Comparaisons à l'échelle internationale

L'ICVS (International Crime Victimization Survey) permet de dégager des tendances chronologiques relativement à la peur du crime. Comme dans les autres enquêtes par sondage précitées, elle comporte une question sur la peur de marcher la nuit dans le quartier. Selon les derniers résultats de l'enquête, enregistrés en 1996 et 2000, cette peur a diminué au fil des ans (voir Quann, 2001, tableau 4). Cette enquête sur la victimisation permet également de dégager des tendances à l'échelle internationale. Ainsi, les résultats enregistrés en 2000 révèlent que la peur du crime est moindre au Canada que dans bien d'autres pays occidentaux (voir aussi van Dijk et Mayhew, 1997) : seuls trois autres pays surpassent le Canada (voir le tableau 2).

[5] Le pourcentage de Canadiens qui disent avoir suivi un cours d'autodéfense ou pris un chien de garde est beaucoup plus modeste : 3 % en 1993 et en 1999.

Tableau 2 :

Classement des pays par ordre décroissant - Mesure de la peur du crime

Pays	Classement dans l'ordre décroissant (peur du crime)
Suisse	1
Portugal	2
Pologne	3
Japon	4
Australie	5
Belgique	6
Angleterre et pays de Galles	7
Espagne	8
France	9
Irlande du Nord	10
Écosse	11
Canada	*12*
Pays-Bas	13
États-Unis	14
Finlande	15

Source : International Crime Victimization Survey (tiré de Quann, 2001)

Pourquoi les Canadiens se sentent-ils plus en sécurité?

Les chercheurs n'ont pas encore fait le tour de la question de savoir pourquoi la peur de la victimisation diminue au fil du temps au Canada. On a établi dans une certaine mesure la validité empirique de la proposition intuitive selon laquelle il existe une corrélation positive entre l'expérience de la victimisation et la peur du crime. Les deux explications les plus plausibles de cette baisse de la peur du crime au Canada sont : a) le déclin des taux de victimisation *effective*; b) l'évolution des perceptions au sujet de la criminalité (voir les prochaines sections du présent document). Pour l'essentiel, si les Canadiens sont moins susceptibles de devenir des victimes, et plus sensibles à la baisse des taux de criminalité, ils sont également plus susceptibles de se sentir en sécurité. À la fois l'expérience et la perception semblent influer sur le sentiment de peur.

Récapitulation

La plupart des gens se sentent à l'abri du crime, en dépit des différences importantes enregistrées relativement au sentiment de sécurité personnelle. La peur du crime n'a pas beaucoup évolué ces dernières années, mais il semble que le pourcentage de répondants qui disent ne pas se sentir en sécurité soit en baisse. De même, le pourcentage de Canadiens qui se sentent obligés d'opter pour des comportements d'évitement pour ne pas devenir une victime de crime est en baisse. Si le sentiment d'insécurité diminue, c'est sans doute parce que les taux de criminalité sont en baisse et que les Canadiens en prennent conscience.

II. PERCEPTIONS DE LA CRIMINALITÉ COMME PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

1. La perception de la criminalité comme préoccupation prioritaire du gouvernement

Commençons par les réponses fournies spontanément à la question suivante : « *En pensant aux problèmes auxquels fait face le Canada, quel est celui sur lequel le gouvernement du Canada devrait se concentrer en priorité?* » La criminalité est loin d'être jugée prioritaire, comme le révèle le tableau 3.

Tableau 3 :

La criminalité comme préoccupation prioritaire du gouvernement en 2000

Question de l'heure	% de répondants qui jugent cette question comme étant prioritaire entre toutes
Les soins de santé	33
L'éducation	9
L'économie	9
Le chômage	8
Les impôts	7
La dette publique	6
La pauvreté	5
Les programmes sociaux	3
L'environnement	2
L'immigration	2
La criminalité et la justice	2
L'unité nationale	2
Autre	12

Source : Bureau d'information du Canada, 2000a

L'importance accordée à ces questions d'ordre social est très variable comme le démontrent ces chiffres. L'importance accordée à la criminalité est au plus haut en Colombie-Britannique, et au plus bas dans les provinces de l'Atlantique.

Le tableau 4 présente une vue d'ensemble chronologique des réponses fournies à la question : « *Quelle devrait être la première préoccupation des dirigeants du Canada?* » En 2001, 4 % des répondants ont cité de façon spontanée la criminalité, contre 6 % en moyenne de 1996 à 1999 (Ipsos-Reid, 2001). On peut tirer plusieurs conclusions de ces tendances. Premièrement, la criminalité n'est jugée prioritaire que par quelques-uns. Deuxièmement, en demandant aux répondants de désigner la question *la plus* importante, les sondeurs ne peuvent mesurer l'importance réelle accordée à la criminalité que si elle est jugée prioritaire. Troisièmement, il est clair que l'importance accordée à d'autres questions comme l'économie varie davantage.

Cette variabilité s'explique notamment par le fait que les fluctuations de l'indice des prix à la consommation ou du taux de chômage frappent davantage les esprits. Les ralentissements de l'économie se répercutent assez vite sur la vie des gens. En revanche, les variations du taux de criminalité n'ont sans doute pas le même effet sur les perceptions du public, peut-être parce que les médias ne réagissent pas aussi vite aux statistiques officielles de la criminalité qu'aux indicateurs officiels de la conjoncture économique.

Tableau 4 :

Pourcentage de répondants ayant spontanément cité l'un des problèmes suivants comme la préoccupation qui devrait être prioritaire pour les dirigeants du Canada

Année	Criminalité/Justice	Économie	Chômage
2001	4	16	11
2000	8	10	14
1999	6	14	23
1998	5	24	32
1997	8	17	49
1996	6	26	44
1995	12	22	34
1994	5	21	33
1993	3	36	38
1992	2	44	24
1991	1	31	14
1990	2	22	8
Moyenne	*5*	*24*	*27*
Étendue	*11 %*	*34 %*	*41 %*

Source : Ipsos-Reid, 2001

2. Importance de la criminalité comme problème de société

La constatation générale qui se dégage de plusieurs enquêtes est que la criminalité revêt moins d'importance aux yeux du public que d'autres questions.

- Moins du tiers des répondants se disent très préoccupés par la criminalité; ils sont beaucoup plus nombreux à être très préoccupés par les soins de santé (69 %) ou la pauvreté des enfants (58 %) (Perspectives Canada, 2001). L'importance accordée à la criminalité n'a pas beaucoup varié au cours des dix dernières années[6].

- Au cours des 15 dernières années, le pourcentage de répondants qui jugent le problème de la criminalité comme étant le plus important n'a jamais dépassé 5 % (Environics Canada, 1998).

- En 2000, seulement 2 % des répondants ont désigné la criminalité et la sécurité personnelle comme étant la question prioritaire entre toutes au Canada (Environics Canada, 2000).

Un sondage Ekos mené en 2000 contredit cette constatation générale selon laquelle la criminalité ne figure pas en tête de liste parmi les priorités des Canadiens. Les répondants devaient indiquer quelle importance le gouvernement du Canada devrait accorder respectivement à plusieurs questions, dont celle de la criminalité et de la justice. Cette dernière question arrive en quatrième position, après les soins de santé, l'environnement et la prévention du crime, mais avant la pauvreté, le chômage, le fardeau fiscal et un certain nombre d'autres problèmes (Ekos Research Associates Inc., 2000). Toutefois, les comparaisons dans le temps relativement à cette question aboutissent à un résultat qui corrobore ceux des autres sondages : le pourcentage de répondants qui attachent une importance prioritaire à la criminalité et à la justice est passé de 87 % en 1994 à 81 % en 2000 (Ekos, 2000).

On peut aborder la question sous un autre angle en demandant aux répondants d'évaluer la gravité du problème de la criminalité. Le résultat général est le même : stabilité dans le temps et déclin, amorcé récemment, du pourcentage de gens pour lesquels la criminalité est un problème.

- En 1984, 43 % des sujets de l'échantillon considéraient la criminalité comme un problème de société; en 1998, ils n'étaient plus que 30 % (Environics Canada, 1998).

---

[6] Il y a cinq ans, le pourcentage de Canadiens très préoccupés au sujet de la criminalité était presque le même, soit 31 %.

Dans le sondage Perspectives Canada de 2000, les répondants devaient indiquer la mesure dans laquelle ils étaient préoccupés par un certain nombre de problèmes de société. Le tableau 5 révèle que la criminalité arrive en dernière position, et de loin. En outre, la situation n'a guère changé en 4 ans. Le tableau 6 confirme la même tendance en démontrant que le problème de société qui préoccupe le moins de Canadiens, c'est celui de la criminalité.

Tableau 5 :

Pourcentage de Canadiens très préoccupés par tel ou tel problème de société

Problème de société	% de répondants très préoccupés en 2000	% de répondants très préoccupés en 1997
Soins de santé	69 %	57 %
Pauvreté des enfants	58 %	s/o
Qualité de l'instruction	52 %	49 %
Environnement	45 %	47 %
Sans-abri	43 %	s/o
Criminalité	29 %	31 %

Source : Perspectives Canada, 2000

Tableau 6 :

Pourcentage de Canadiens peu préoccupés par tel ou tel problème de société

Problème de société	% de répondants peu ou très peu préoccupés en 2000
Criminalité	32 %
Sans-abri	14 %
Environnement	10 %
Qualité de l'instruction	12 %
Pauvreté des enfants	8 %
Qualité des soins de santé	8 %

Source : Perspectives Canada

La criminalité locale

Le même phénomène se produit lorsqu'on sonde les Canadiens, non plus sur la criminalité en général, mais sur la criminalité dans leur collectivité respective. Dans la série de sondages Focus Canada, la question suivante revenait en plusieurs occasions : « *Diriez-vous que la criminalité est un problème très important, pas très important ou aucunement important dans votre collectivité ?* » La portion de répondants jugeant la criminalité comme un problème très important dans leur voisinage est passée de 45 % en 1990 à 30 % en 1998 (Environics Canada 1998).

La criminalité comme préoccupation prioritaire

Les enquêtes effectuées dans les années 1990 par Environics Research Group Limited confirment que la criminalité préoccupe de moins en moins la population. Ce problème était jugé très important par près de la moitié des sujets de l'échantillon en 1990, contre seulement 30 % en 1998.

Les enquêtes Earnscliff menées en 1999 et 2000 révèlent également une baisse du pourcentage de Canadiens pour lesquels la criminalité est une préoccupation hautement prioritaire : en 1999, ils étaient 49 %; ils n'étaient plus que 39 % en 2000. On constate la même tendance au sujet de la criminalité chez les jeunes : le pourcentage de répondants considérant ce problème comme une préoccupation hautement prioritaire est passé de 50 % en 1999 à 44 % en 2000.

La même tendance se dégage des enquêtes effectuées par Les Associés de recherche Ekos pour le Centre national de prévention du crime. Au cours des sept dernières années, la question suivante a été posée à huit reprises : « *Quelle priorité le gouvernement fédéral devrait-il accorder à la criminalité et à la justice non seulement aujourd'hui, mais dans les cinq années à venir ?* » Le pourcentage de répondants optant pour une priorité élevée a chuté de 87 % en 1994 à 77 % en 1998. La moyenne pour les trois dernières années s'est établie de 81 %, soit une diminution par rapport à la moyenne de 85 % enregistrée pour la période de 1994-1996. Certes, il ne s'agit pas d'un déclin spectaculaire, mais d'une tendance qui confirme l'idée que la criminalité préoccupe de moins en moins les Canadiens.

L'importance du problème de la criminalité quand des réponses possibles sont suggérées

On peut finalement déterminer l'importance qu'accordent les répondants au problème de la criminalité en leur suggérant des réponses possibles. Par exemple, en 2000, une enquête nationale comportait l'énoncé suivant : « *Je vais vous lire une série de paires de priorités possibles et j'aimerais que vous me disiez laquelle devrait, selon vous, constituer la priorité absolue du gouvernement du Canada* » (Bureau d'information du Canada, 2000). Les répondants avaient donc à choisir deux domaines d'intervention prioritaires (p. ex., criminalité/justice et chômage). Cette méthode fait grimper la criminalité et la justice dans l'ordre d'importance (voir le tableau 7).

En revanche, la méthode des réponses suggérées peut aboutir à l'effet inverse, la valeur symbolique prêtée à la justice pénale incitant les répondants à accorder une priorité plus grande au problème de la criminalité. À mon avis, la question posée de but en blanc, sans suggérer de réponses possibles, constitue la meilleure approche.

Tableau 7 :

Classement des domaines d'intervention jugés prioritaires (suivant un choix de réponses suggérées)

Classement	Domaine d'intervention
1	Santé
2	Éducation
3	Économie
4	Gestion rentable
5	Criminalité et justice
6	Environnement
7	Chômage
8	Imposition
9	Union canadienne
10	Revenu agricole

Source : Bureau d'information du Canada, 2000

La criminalité au quotidien

En certaines occasions, les sondeurs ont demandé à des Canadiens de situer le problème de la criminalité dans le contexte de leur vie quotidienne. Cette approche donne les mêmes résultats que les questions relatives à l'importance de la criminalité comme problème de société. Brillon, Louis-Guérin et Lamarche ont utilisé cette approche au milieu des années 1980, pour constater que la criminalité était rarement considérée comme un problème vécu au quotidien, comparativement aux ennuis financiers personnels (5 % contre 46 %).

Récapitulation

Dans l'ensemble, les enquêtes effectuées ces dernières années révèlent que, contrairement à d'autres problèmes de société, à commencer par les soins de santé et l'économie, le problème de la criminalité ne préoccupe pas beaucoup la population. Il revêt plus d'importance aux yeux des répondants lorsqu'on leur demande de considérer la criminalité dans leur réponse, mais ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de sonder l'opinion publique. Plusieurs sondages indiquent que la criminalité revêt moins d'importance ces derniers temps.

III. PERCEPTIONS DES TENDANCES DE LA CRIMINALITÉ

Lorsqu'on leur demande quelle est la raison d'être des sanctions pénales, ou le but premier du système de justice pénale, la plupart des Canadiens répondent : la prévention du crime. Il s'ensuit que si les gens ont le sentiment que les taux de criminalité grimpent inexorablement, ils risquent du même coup de perdre confiance en leur système de justice pénale. Il importe donc, ne serait-ce que pour cette seule raison, d'en savoir davantage sur les perceptions du public relativement aux tendances de la criminalité.

Depuis de nombreuses années, les enquêtes menées dans bien des pays révèlent que les quatre cinquièmes, environ, de la population croient que le taux de criminalité est en hausse (voir Roberts et Stalans, 1997). Il importe de souligner que ni le Royaume-Uni ni les États-Unis ne font exception à la règle. Dans le dernier sondage mené auprès des Américains, près de la moitié des sujets de l'échantillon croyaient que le taux de criminalité était en hausse, alors qu'il est en baisse depuis près de dix ans (Belden Russonnello et Stewart, 2001).

Selon les résultats d'un sondage mené en 1994 par Angus Reid, plus des deux tiers (68 %) des Canadiens croyaient que le taux de criminalité était en hausse depuis les cinq dernières années, alors que cette même année, le pourcentage de crimes déclarés par la police avait chuté de 5 % pour la troisième année consécutive (Hendrick, 1995). En ce qui a trait aux crimes de violence, le contraste entre la perception du public et la réalité était encore plus frappant. En 1994, on a enregistré la plus forte baisse de la criminalité avec violence depuis 1962, date de l'entrée en vigueur du programme DUC (Hendricks, 1995).

Malgré cela, près de la moitié des sujets de l'échantillon pensaient que les crimes de violence avaient beaucoup augmenté, et 43 % qu'ils avaient augmenté moyennement (Angus Reid, 1994). En 1996, un projet de recherche qualitative subventionné par le ministère du Solliciteur général a abouti à cette conclusion : « *La majorité des participants, dans toutes les villes visitées, croyaient que la criminalité avait nettement augmenté* » (Angus Reid Group, 1996, p. 10). Voilà qui donne à penser qu'il y a un décalage considérable entre la publication des statistiques de la criminalité et les perceptions du public au sujet de l'évolution du taux de criminalité.

Le taux de criminalité est en baisse depuis maintenant huit années consécutives (Tremblay, 2000). De même, les statistiques sur la victimisation vont à l'encontre de l'opinion communément répandue selon laquelle le taux de criminalité grimpe inexorablement : l'ICVS (International Crime Victimization Survey), menée à quatre reprises entre 1989 et 2000, révèle que le taux de victimisation a baissé de 15 % au cours de cette période (voir Quann, 2001, Tableau 1).

Toutefois, il semble que les perceptions du public soient en train d'évoluer, sans doute en réaction à la couverture médiatique des statistiques officielles de la criminalité. C'est du moins le cas en ce qui a trait au taux de criminalité chez les adultes et chez les jeunes, comme le démontrent les constatations suivantes :

- le pourcentage de Canadiens qui croient à tort que le taux de criminalité a beaucoup augmenté est passé de 24 % en 1994 à 17 % en 1997;

- le pourcentage de répondants qui croient à juste titre que le taux de criminalité a baissé est passé de 4 % à 8 % (Angus Reid, 1997);

- dans un sondage mené en 2000 auprès d'un échantillon représentatif de la population de Kingston, plus de la moitié des répondants croyaient que le taux de criminalité était en baisse ou plus ou moins stable (Environics Research Group, 2000);

- l'enquête Earnscliff menée en décembre 2000 a révélé que moins du tiers des répondants croyaient que le taux de criminalité chez les jeunes avait augmenté *dans leur voisinage*[7] au cours des cinq années précédentes;

- en 1999, 29 % des Canadiens pensaient que la criminalité avait augmenté dans leur voisinage au cours des cinq années précédentes, contre près de la moitié en 1993;

- selon les résultats de la dernière ESG, plus de la moitié des Canadiens (54 %) pensent que le taux de criminalité est demeuré inchangé *dans leur voisinage*[7] depuis les cinq dernières années, contre 43 % lors de l'ESG menée en 1993;

- selon les résultats d'enquêtes consécutives menées auprès de la population de l'Alberta, le pourcentage de répondants croyant que les crimes de violence sont en hausse est passé de 50 % en 1998 à 43 % en 1999 (Angus Reid, 1999).

Les perceptions du public relativement aux tendances de la criminalité varient beaucoup d'une province à l'autre. Par exemple, en 1997, le pourcentage de répondants persuadés que le taux de criminalité était en hausse dans leur voisinage depuis les cinq dernières années allait de 9 % dans les provinces de l'Atlantique à 30 % en Colombie-Britannique. Cet écart explique sans doute pourquoi la criminalité est une préoccupation bien plus prioritaire pour les répondants de la Colombie-Britannique que pour ceux des provinces de l'Atlantique : en 1997, 42 % des premiers ont cité la criminalité comme préoccupation prioritaire dans leur collectivité contre seulement 10 % des seconds (Angus Reid, 1997).

Enfin, l'influence des médias d'information transparaît dans les réponses du public aux questions relatives au crime motivé par la haine.

---

[7] Il importe de noter toutefois que les sujets étaient moins optimistes au sujet de la criminalité chez les jeunes au niveau provincial et des tendances de cette criminalité : les trois quarts pensaient que les taux de criminalité avaient augmenté dans leur province, et 58 % prévoyaient une aggravation de la criminalité chez les jeunes dans les cinq années à venir.

Perceptions du public sur le crime motivé par la haine

En 2000, près de la moitié des répondants à une enquête nationale ont affirmé que le crime motivé par la haine était en hausse au Canada. Comme Statistique Canada ne recueille pas de données sur cette forme de criminalité, la perception du public est fondée nécessairement sur la couverture médiatique des crimes motivés par la haine. (L'ESG comporte une question sur le crime motivé par la haine, mais seulement depuis 1999, ce qui élimine toute possibilité de comparaison dans le temps démontrant que ce genre de crime est effectivement en hausse.)

Optimisme par rapport à l'avenir

Perspectives Canada aborde la question du taux de criminalité sous un autre angle en demandant aux répondants s'ils croient que la situation va s'améliorer ou empirer dans l'année qui vient en ce qui a trait à tel ou tel problème de société. Les réponses à cette question indiquent que les Canadiens sont optimistes quant à l'évolution de divers problèmes de société, dont la criminalité. Ainsi, 47 % des personnes interrogées en 2000 croyaient que le taux de criminalité allait baisser dans leur collectivité au cours des douze mois à venir. Comme d'autres indicateurs examinés dans le présent rapport, cette statistique est demeurée relativement stable au cours des quatre dernières années. Le pourcentage de Canadiens ayant une vision optimiste de l'avenir en ce qui concerne la criminalité est comparable ou supérieur aux pourcentages correspondants pour d'autres problèmes de société (voir Perspectives Canada, 2000).

Conséquences de l'évolution des perceptions du public quant au taux de criminalité

Il faudrait effectuer d'autres analyses pour confirmer l'existence d'un rapport de cause à effet, mais il est probable que l'évolution des perceptions quant au taux de criminalité ait des répercussions à la fois sur la peur du crime et sur les attitudes à l'égard de la justice pénale. On en a déjà la preuve à certains égards. Par exemple, dans une enquête menée en 2000, la plupart des répondants satisfaits de l'action du gouvernement fédéral en matière de criminalité et de justice n'ont toutefois pas pu justifier leur opinion en donnant un exemple précis, mais la baisse du taux de criminalité arrivait en deuxième place parmi les raisons effectivement invoquées par quelques autres (Bureau d'information du Canada, 2000a).

Récapitulation

Pendant bien des années, la plupart des Canadiens sont restés persuadés que le taux de criminalité était en hausse, même si les statistiques tirées des rapports de police ou des enquêtes sur la victimisation démontraient le contraire. Il semble que la situation soit en train de changer, cependant, et que les Canadiens prennent conscience de la réalité, soit que le taux de criminalité est en baisse.

IV. ATTITUDES AU SUJET DES QUESTIONS DE JUSTICE PÉNALE

Il semble que les attitudes des Canadiens soient en train d'évoluer sur certaines questions clés liées aux sanctions pénales et aux interventions correctionnelles. En effet, les Canadiens semblent moins favorables au durcissement des peines, à commencer par la peine capitale, et plus favorables aux programmes de justice pénale plus souples comme les régimes de libération conditionnelle.

Appui à la peine de mort

- Le pourcentage de Canadiens favorables à la peine de mort a chuté ces dernières années pour passer de 73 % en 1987 à 72 % en 1994, puis à 69 % en 1995 et à 52 % en 2000 (Ipsos-Reid, 2001; Angus Reid, 1994; Angus Reid, 1995).

- Le pourcentage de Canadiens qui appuient sans réserve la peine de mort est passé de 46 % en 1987 à 27 % en 2001.

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour justifier cette tendance :

i) la baisse des taux de criminalité, à commencer par le taux d'homicide, qui est tombé en 1999 à son plus bas niveau depuis 1967 – 1,8 par tranche de 100 000 habitants (Tremblay, 2000);

ii) la médiatisation des cas de meurtre donnant lieu à une condamnation injustifiée (p. ex., Morin; Sophonow);

iii) l'absence de groupe de pression politique fort en faveur du rétablissement de la peine de mort et l'appui solide donné au parti politique opposé au rétablissement de la peine de mort;

iv) le peu d'attention accordé à la criminalité et à la justice comme enjeu électoral lors des dernières élections fédérales;

v) la publicité négative associée à certaines exécutions très médiatisées récemment aux États-Unis (dont celle de Faye Tucker au Texas).

La confiance accordée aux tribunaux

Les attitudes à l'égard des tribunaux ont toujours été défavorables. Là encore, un changement est en train de s'opérer. Lors d'une enquête menée pour le compte du Service correctionnel du Canada en 1997, on a demandé aux répondants dans quelle mesure ils faisaient confiance aux tribunaux, à la police municipale, à la police provinciale, à la Commission nationale des libérations conditionnelles et au SCC lui-même. Les résultats indiquent, comme dans d'autres sondages, que c'est la police qui a le plus de crédibilité : plus de 90 % des répondants faisaient confiance, avec ou sans réserve, à la Police provinciale de l'Ontario.

- 67 % des répondants faisaient également confiance aux tribunaux (Environics Research Group Limited, 2000).

- Un sondage national effectué en 1997 révèle la même tendance : 83 % des répondants ont dit avoir confiance en la GRC; plus de la moitié font confiance aux tribunaux (Angus Reid Group, 1997).

- En Alberta, un sondage effectué en 1999 a révélé que plus de la moitié des sujets de l'échantillon faisaient confiance aux tribunaux (Angus Reid Group, 1999).

- Les comparaisons limitées que l'on peut faire concernant les résultats de l'ESG (enregistrés en 1993 et 1999) révèlent une stabilité relative des attitudes, qui sont peut-être un peu plus favorables à l'endroit des tribunaux : le pourcentage de Canadiens selon lesquels les tribunaux font du bon travail en aidant les victimes et en accélérant l'administration de la justice a augmenté légèrement de 1993 à 1999 (voir Tufts, 2000).

Les attitudes à l'endroit de la libération conditionnelle[8]

- Le pourcentage de Canadiens favorables à la libération conditionnelle (plutôt qu'à la peine d'emprisonnement pure et simple) est élevé et en hausse : en 1998, il était de 75 % (Roberts, Nuffield et Hann), et de 80 % en 2001 (Ipsos-Reid, 2001a).

[8] L'ESG ne permet pas de comparer les attitudes à l'égard de l'incarcération et de la libération conditionnelle étant donné qu'elle ne comporte des questions sur ces sujets que depuis 1999.

La libération conditionnelle a toujours été très critiquée par l'opinion publique. L'enquête menée en 2000 par Environics Canada auprès des habitants de Kingston[9] a toutefois révélé que ce régime jouit d'un solide appui, comme en témoignent ces résultats :

- Pas moins de 85 % des répondants étaient d'accord pour dire que « *Il est plus sûr de laisser les délinquants retourner graduellement vivre dans la société, sous surveillance, que de les libérer sans conditions à la fin de leur peine.* » Près des deux tiers d'entre eux étaient tout à fait d'accord avec cet énoncé, et seulement 5 % des répondants n'étaient pas du tout d'accord.

- De même, la proportion de Canadiens favorables à un régime de libération conditionnelle plus strict est passée de 75 % en 1993 à 65 % en 1998 (Environics, 1998).

Il y a plusieurs explications possibles à cette attitude plus favorable à la libération conditionnelle :

i) l'absence d'accidents tragiques liés à la libération conditionnelle;

ii) la publication des taux de récidive peu élevés enregistrés chez les libérés conditionnels;

iii) la publicité favorable associée à la célébration du centenaire du régime de libération conditionnelle, en 1999;

iv) la couverture médiatique généralement favorable sur le système correctionnel, à commencer par une série d'émissions diffusées récemment à la chaîne CBC.

Le concept général de la libération conditionnelle est très populaire, mais l'attitude du public au sujet de l'admissibilité au régime n'a pas changé : la plupart des gens pensent toujours que la libération conditionnelle devrait être réservée uniquement à certains délinquants, selon les résultats des recherches effectuées de 1985 à 2000.

En 1985, la Commission canadienne sur la détermination de la peine a demandé à un échantillon de sujets représentatif du public d'indiquer si, selon eux, la libération conditionnelle devrait être accessible à tous les détenus, à certains détenus seulement, ou si elle devrait être abolie. Selon les résultats enregistrés, 65 % du public sont favorables à la première option (voir Roberts, 1988). Quinze ans plus tard, on a demandé à un autre échantillon représentatif de la population de se prononcer pour ou contre cet énoncé : « *Tous les délinquants qui sont en prison devraient être admissibles à la libération conditionnelle.* » (Environics Research, 2000). Pas moins de 63 % des répondants étaient tout à fait en désaccord avec cet énoncé, ce qui laisse clairement entendre que certains délinquants sont jugés trop dangereux, ou qu'on considère qu'ils ont commis des infractions trop graves pour être admissibles à la libération conditionnelle avant la date d'expiration de leur peine.

---

[9] Il se peut que les habitants de Kingston voient d'un œil plus favorable les questions correctionnelles du fait de la présence dans la région d'établissements fédéraux; toutefois, ces tendances se retrouvent dans d'autres enquêtes auprès d'échantillons plus larges.

La peur du crime et les attitudes punitives

L'une des dernières études effectuées sur le thème de la peur était fondée sur les résultats de l'ESG de 1993 (voir Sprott et Doob, 1997). Cette étude aboutissait à la conclusion générale selon laquelle il existait une corrélation significative entre la peur et l'attitude à l'endroit du système de justice pénale : les répondants qui disent avoir *très* peur sont plus susceptibles d'être *mal disposés* à l'endroit de la police et des tribunaux. Bien sûr, ce genre d'analyse est purement corrélationnelle, et la direction de la causalité est inconnue. Nous ne savons pas si la peur du crime alimente les idées négatives à l'endroit du système de justice pénale, ou si une perception négative du système alimente la peur, les gens étant alors convaincus que le système ne les protège plus contre le risque d'être victimes d'actes criminels.

Comme on l'a noté antérieurement, la plupart des enquêtes menées sondent la peur du crime, ou les attitudes en matière de justice pénale, mais pas les deux variables à la fois. Il est donc difficile de valider les corrélations entre peur et opinion personnelle, et impossible de savoir si la peur de la victimisation criminelle influe sur l'attitude à l'endroit des politiques de justice pénale et des délinquants. L'ESG de 1999 fait exception : elle comportait une série de questions relatives à la peur du crime (voir ci-dessus) ainsi que des questions au sujet du système de justice pénale.

Tufts (2000) a analysé les données recueillies lors de l'ESG de 1999 pour tester la corrélation entre l'attitude punitive (favorable à l'emprisonnement comme sanction infligée pour tel ou tel crime) et le sentiment de sécurité personnelle. Elle a constaté que les répondants qui ne se sentent pas à l'abri du crime sont plus susceptibles d'être favorables à l'emprisonnement dans des cas précis. Tufts et Roberts (2001) ont fait des analyses multivariables des données recueillies lors de l'ESG de 1999 pour constater que la peur a une grande validité prédictive des préférences pour l'emprisonnement.

Corrélation entre victimisation et attitude à l'endroit de l'incarcération

Tufts et Roberts (2001) ont également exploré la corrélation entre victimisation et attitude à l'endroit de l'incarcération à la lumière des données tirées de l'ESG de 1999. Ils ont constaté que la peur a une grande validité prédictive de l'attitude punitive : les répondants qui éprouvent un fort sentiment de peur étaient plus susceptibles d'être favorables à l'emprisonnement des délinquants décrits dans de brefs scénarios[10]. Les antécédents de victimisation, que l'acte criminel subi ait été accompagné de violence ou non, n'ont pas de valeur prédictive de l'attitude au sujet de l'emprisonnement.

---

[10] Chaque répondant devait choisir entre l'emprisonnement et une autre sanction dans un scénario présentant un crime donné.

Ces constatations donnent à penser qu'il existe une corrélation positive entre la peur, d'une part, et l'attitude favorable à l'emprisonnement et défavorable aux programmes correctionnels axés sur la réinsertion sociale comme la libération conditionnelle, d'autre part. D'où la nécessité d'élaborer des stratégies pour atténuer la peur de la victimisation criminelle, en commençant par dissiper les idées fausses au sujet des taux de criminalité.

Enfin, la corrélation entre victimisation et perceptions (et non plus peur) du crime n'a pas été bien explorée. Il est logique de supposer que les gens qui ont été victimes d'un crime ont plus peur du crime que les autres, particulièrement s'ils ont subi des blessures de la main d'un étranger. Toutefois, il se peut également que la victimisation influe sur la perception des tendances relatives à la criminalité. Cette question, comme d'autres hypothèses évoquées dans le présent document, mérite d'être explorée plus avant au moyen d'analyses statistiques multivariables. Néanmoins, il est clair qu'il existe une corrélation entre victimisation et perceptions au sujet des tendances de la criminalité, comme en témoignent les résultats de plusieurs sondages d'opinion publique. Par exemple, le sondage Angus Reid de 1997 révèle que pas moins de 25 % des victimes, mais seulement 15 % des non-victimes, pensaient que la criminalité avait beaucoup progressé au cours des cinq années écoulées.

V. DISSIPER LES IDÉES FAUSSES AU SUJET DE LA CRIMINALITÉ

La peur est, par définition, subjective; on peut éprouver de la peur même lorsqu'on est parfaitement en sécurité. Ce qui importe, c'est de faire en sorte que l'opinion publique ait une perception réaliste des tendances de la criminalité parce qu'elle est bien informée sur la question. Le problème, c'est que les statistiques sur la criminalité sont traitées différemment par les médias, selon la direction de la tendance : une hausse fait les manchettes – « la criminalité monte en flèche » – tandis qu'une baisse ne présente pas beaucoup d'intérêt médiatique et passe inaperçue.

Par ailleurs, le fait que les statistiques nationales sur la criminalité soient publiées seulement une fois par an peut avoir un effet de distorsion : une fois par année, on peut avoir de bonnes nouvelles à signaler au sujet de la criminalité; mais au cours des 364 jours restants, des cas particuliers de crime sont relatés constamment, habituellement graves quant aux sévices infligés. Les statistiques ne retiennent tout simplement pas autant l'attention que les crimes de violence graves; elles se font rares; et elles passent inaperçues.

Le public ne gardera à l'esprit les statistiques sur la criminalité que si les médias d'information rendent compte de crimes particuliers dans un contexte statistique plus général, ce qui ne se produira vraisemblablement pas pour deux raisons. Premièrement, parce que l'information contextuelle n'intéresse pas les médias[11]. Deuxièmement, le fait de relater un homicide, par exemple, et d'enchaîner avec des statistiques démontrant que les taux d'homicide n'ont jamais été aussi bas depuis 30 ans serait sans doute jugé insultant par les proches de la victime, aux yeux desquels ces tendances n'ont rien à voir avec le malheur qui les accable. De toute évidence, il faut trouver des moyens de présenter les statistiques sur la criminalité et la justice de manière à en mettre en évidence les limites et l'utilité. Il est ironique de penser que plus le débat sur la criminalité est houleux, plus les pouvoirs publics ont de la difficulté à donner à la population une idée juste des tendances de la criminalité.

Cibler les auditoires

Peu importe les mesures institutionnelles prises pour mieux faire connaître les rouages de la justice pénale, il faudra toujours commencer par déterminer et cibler les sous-groupes clés de la population. Pour utiliser le jargon des agences d'étude de marché, les auditoires doivent être bien segmentés, et les messages conçus en fonction les auditoires ciblés. On aurait intérêt à atteindre davantage le grand public, mais il est très certainement plus efficient d'atteindre directement des sous-groupes distincts, à commencer par les plus exposés au risque de victimisation ou ceux qui se sentent les plus vulnérables. Les enquêtes sur la victimisation comme l'ESG ou l'ICVS ont l'avantage de permettre l'identification de ces groupes. Le présent rapport ne résume pas les tendances démographiques liées aux questions de la peur du crime et

[11] Lorsqu'une catastrophe aérienne est annoncée dans les médias, la nouvelle s'accompagne rarement de données statistiques qui permettraient au public d'évaluer le risque relatif de l'avion par rapport à d'autres modes de transport comme l'automobile sur des routes encombrées.

aux perceptions des taux de la criminalité, mais il faudrait faire une analyse complète de ces tendances comme première étape vers l'identification des groupes-cibles des messages au sujet de la criminalité et de la justice.

Styles de communication

Une fois les auditoires-cibles établis, il faut leur présenter le message sous une forme adaptée à leurs besoins propres et à leur réceptivité, en faisant appel aux technologies nouvelles. Jusqu'à récemment, les médias de masse – les journaux, la télévision et la radio – monopolisaient pour ainsi dire l'attention du grand public. Les messages, aussi complexes soient-ils, devaient être présentés par le canal des médias, et ceux qui souhaitaient atteindre la population devaient inévitablement se rendre à leurs conditions. Les technologies de l'information ont révolutionné les choses.

Aujourd'hui, en 2001, plus d'un adulte nord-américain sur quatre a accès à l'Internet. La proportion de la population ayant accès à l'Internet croît bien sûr rapidement. Les gens en quête d'information sur la criminalité et la justice pénale devront inévitablement s'accommoder de certaines limites, mais il vaut la peine de repousser ces limites le plus loin possible. Les sites Web interactifs constituent le support idéal pour transmettre d'une manière accessible et conviviale de l'information complexe et détaillée sur la criminalité et la justice. En outre, le Net est le véhicule idéal pour communiquer les résultats de recherche compte tenu du volume de données que l'on peut rendre accessible sur un site Web[12].

Rôle des médias d'information

Certaines des idées fausses qu'entretient le public au sujet de la criminalité et de la justice résultent de l'esprit mercantile des médias d'information. Nous savons combien les juges sont des proies faciles pour des reportages sélectifs et exagérés. Dans quelle mesure alors peut-on inciter les médias, et les tabloïds en particulier, à être plus responsables? Soyons réalistes; la plus optimiste des réponses est sans doute : « pas tellement ». Toutefois, nous pensons que l'on peut prendre quelques mesures concrètes en ce sens. Par exemple, on peut inciter les rédacteurs en chef à la modération dans la couverture des crimes en leur faisant valoir les conséquences imprévues de ces reportages.

Mais les reportages sur les crimes pèchent souvent davantage par ignorance que par mercantilisme. Ils sont écrits par des journalistes qui sont rarement des spécialistes de la justice pénale, qui travaillent sous pression et sans savoir véritablement de quoi ils parlent. Par exemple, ils mettent en opposition une peine donnée et la peine maximale possible, ou font des comparaisons avec une autre affaire s'en distinguant par certaines particularités. Articles – et éditoriaux – sur les peines infligées condamnent souvent les juges pour leur clémence, sans tenir compte du fait que, dans la plupart des instances, ils s'en tiennent à la peine sur laquelle la défense et la Couronne se sont entendus.

---

[12] Autre avantage de ce mode de diffusion, c'est qu'il attire quantités de jeunes qui ont des opinions plus malléables à l'égard de la justice pénale. Il offre donc davantage de possibilités que les documents imprimés pour ce qui est de changer les mentalités.

Les journalistes entretiennent souvent les mêmes idées fausses au sujet de la criminalité et de la justice pénale que leurs concitoyens, idées qui transparaissent dans leurs reportages. Les ministères responsables de l'administration de la justice pénale doivent faire en sorte que les façonneurs d'opinion soient bien informés en la matière. Malheureusement, ils peuvent avoir du mal à concilier deux impératifs : faire preuve de transparence envers les journalistes tout en empêchant ces derniers de discréditer leurs politiques aux yeux du public. De leur côté, les journalistes craignent de passer pour les messagers des pouvoirs publics. Au bout du compte, mieux vaut sans doute que les journalistes s'adressent directement aux statisticiens et aux chercheurs spécialistes des tendances de la criminalité et de la détermination des peines.

Les gouvernements centraux, provinciaux et municipaux peuvent prendre bien des mesures pour améliorer les rapports entre les médias et l'appareil de justice pénale : nommer des attachés de presse; rendre les spécialistes comme les statisticiens et les chercheurs plus accessibles aux journalistes; tirer parti des technologies de l'information pour communiquer des données statistiques à la presse; etc.

Utilisation de porte-parole pour informer la population en matière de criminalité et de justice

Plusieurs sondages ont testé la crédibilité relative de divers groupes et catégories de professionnels. Les agents de police sont généralement ceux qui inspirent le plus confiance au public. Par exemple, une enquête effectuée en 1996 a révélé que 35 % de la population avait grande confiance en la GRC, 30 % en la police; alors que les commissions de libération conditionnelle et les tribunaux inspiraient confiance à seulement 4 % et 11 % de l'échantillon, respectivement.

En 1998, Environics a posé cette question plus directe aux répondants en leur soumettant une liste de catégories professionnelles : « *En matière de criminalité et de lutte contre le crime, qui sont les plus crédibles parmi ces professionnels ?* » Les chefs de police sont arrivés en tête de liste : plus des deux tiers des répondants les jugeaient toujours ou habituellement crédibles. Les groupes d'aide aux victimes sont arrivés en second avec 66 %. En revanche, les fonctionnaires provinciaux et fédéraux étaient nettement moins bien vus : moins du tiers des répondants les jugeaient toujours ou habituellement crédibles. La leçon à retenir est claire : l'information sur la criminalité et la justice doit provenir des professionnels en qui le public a le plus confiance.

BIBLIOGRAPHIE

Angus Reid Group Inc. (1994) *The National Angus Reid/ Southam News Poll. Public Opinion on Crime*, Ottawa, Angus Reid Group Inc.

---------- (1996) *Alternatives to Incarceration*, Ottawa, Angus Reid Group Inc.

---------- (1997) *Crime and the Justice System*, Ottawa, Angus Reid Group Inc.

---------- (1997) *The Angus Reid Report*, volume 12, numéro 4.

---------- (1999) *Angus Reid Report on Alberta*, Ottawa, Angus Reid Group Inc.

Belden Russonello et Stewart (2001) *Optimism, Pessimism and Jailhouse Redemption: American Attitudes on Crime, Punishment and Over-incarceration*, Washington, Belden Russonnello and Stewart.

Besserer, S. et Trainor, C. (2000) « La victimisation criminelle au Canada », 1999, *Juristat*, volume 20, numéro 10.

Brillon, Y., Louis-Guerin, C. et Lamarche, M-C. (1984) *Les attitudes du public canadien envers les politiques criminelles*, Montréal, Centre international de criminologie comparée.

Bureau d'information du Canada (2000a) *Enquête sur les communications. À l'écoute des Canadiens*, automne 2000, Ottawa, Bureau d'information du Canada.

---------- (2000b) *Enquête sur les communications. À l'écoute des Canadiens*, printemps 2000, Ottawa, Bureau d'information du Canada.

Cullen, F., Fisher, B. et Applegate, B. (2000) « Public Opinion about Punishment and Corrections », dans M. Tonry (dir.) *Crime and Justice: A Review of Research*, Chicago, University of Chicago Press.

Doob, A. et Roberts J.V. (1982) *Crime and official response to crime: The view of the Canadian Public*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada.

Environics Research Group (1998) *Focus on Crime and Justice*, Ottawa, Environics Research Group.

---------- (2000) *Public Attitudes Toward Correctional Issues in Kingston, Ontario*, rapport d'enquête et de recherche auprès d'un groupe cible, pour le Service correctionnel du Canada.

Hendrick, D. (1995) « Statistiques de la criminalité au Canada, 1994 », *Juristat*, volume 15, numéro 12.

Hung, Q. et Bowles, S. (1995) « La criminalité et les perceptions du public », *Juristat*, volume 15, numéro 1.

Ipsos-Reid (2001) « Capital Punishment: An Idea on the Wane? », *Social Perspectives*, volume 16, numéro 2.

Johnson, H. (1991) « La criminalité et le système de justice pénale : opinions de la population », *Juristat*, volume 11, numéro 1.

Palmer, S. (1997) *Department of Justice Public Opinion Survey*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada, Unité de l'analyse environnementale et stratégique.

Perspectives Canada (2000) *The Canadian Outlook*. Perspectives Canada, volume 9, numéro 1.

Quann, N. (2001) *Victimization Experience and the Fear of Crime: A Cross-National Study*, Ottawa, Ministère de la Justice du Canada.

Roberts, J.V. (1988) « Early Release: What do the Canadian Public Really Think? », *Canadian Journal of Criminology = Revue canadienne de criminologie*, numéro 30, p. 231-239.

---------- (1992) « Public Opinion, Crime and Criminal Justice », dans M. Tonry (dir.) *Crime and Justice. A Review of Research*, volume 16, Chicago, University of Chicago Press.

---------- (1994) *Inventaire des recherches effectuées au Canada sur les connaissances du public en matière de criminalité et de justice*, Ottawa, Ministère de la justice du Canada.

Roberts, J.V. et Stalans, L. (1997) *Public Opinion, Crime, and Criminal Justice*, Boulder, Westview Press.

Sprott, J. et Doob, A. (1997) « Fear, Victimization, and attitudes to sentencing, the courts and the police », *Canadian Journal of Criminology = Revue canadienne de criminologie*, numéro 38, p. 275-291.

Tremblay, S. (2000) « Statistiques de la criminalité au Canada, 1999 », *Juristat*, volume 20, numéro 5.

Tufts, J. (2000) Attitudes du public face au système de justice pénale », *Juristat*, volume 20, numéro 12.

Tufts, J. et Roberts, J.V. (2001) *Sentencing Juvenile Offenders: Comparing Public Preferences and Judicial Practices*, manuscrit en cours de révision, Faculté de criminologie, Université d'Ottawa.